



FOOTBALL EQUIPE NATIONALE

Halilhodzic : «Je n'ai pas convoqué Ziani en raison de sa blessure»

PAGE 16

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1380 Dimanche 25 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ATTAQUE TERRORISTE À TIZI-OUZOU

Deux citoyens enlevés à Boghni

Page 24

DEMANDE D'ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU

UN MOMENT FORT EN ÉMOTION

PAGE 3



Le moment historique des Palestiniens a eu lieu. Vendredi, du haut de la tribune des Nations unies, le président palestinien Mahmoud Abbas a remis à Ban Ki-moon une demande officielle d'adhésion à part entière de la Palestine comme Etat membre de l'Onu avant de s'adresser à l'Assemblée générale.

RÉSEAUX SOCIAUX



Une arme à double tranchant

Lire en page 4

TRAVAUX DE LA TRIPARTITE

Le gouvernement propose 8 dossiers

Lire en page 5



Repères

17,1

millions de décès chaque année dans le monde, à cause des maladies cardiovasculaires, des cardiopathies et des accidents vasculaires cérébraux qui sont les premières causes de mortalité.

47

quintaux de kif traité et 1,750 kg de cocaïne ont été saisis dans diverses wilayas de l'Ouest du pays, depuis le début de l'année en cours, par les services de la Gendarmerie nationale. (67) radars mobiles de haute technologie seront mis en service pour renforcer la sécurité sur les axes routiers de la région Ouest du pays. Il s'agit de radars modernes pour détecter et intercepter les cas d'excès de vitesse et les véhicules volés en circulation.

Les agences immobilières aux abonnés absents



Au Salon de l'immobilier et de l'habitat, qui s'est tenu à Béjaïa à la grande surface Ihaddadène, les agences immobilières ont brillé par leur absence très remarquée en dépit de l'opportunité offerte aux gestionnaires de ces agences d'expliquer leur activité, la nature de leur transaction ainsi que leur droits et devoirs. Les organisateurs ont déploré, également, l'absence à ce Salon des opérateurs locaux de l'habitat et de la construction.

Seule une quinzaine d'exposants, pour la plupart des représentants d'autres wilayas, ont fait le déplacement, notamment des constructeurs de chalets et des négociants en peinture ainsi que des spécialistes en décoration d'intérieur. Le public ne s'est pas non plus bousculé au portillon de cette manifestation, dont les initiateurs ne désespèrent pas de voir son intérêt grandir au fil des jours. Le Salon fermera ses portes lundi prochain.

Plus de 60% des eaux de barrages destinés à l'agriculture

Plus de 60% des capacités de stockage des barrages, qui ont atteint 7,1 milliards de m³ en 2011, sont destinés à l'irrigation agricole, une déclaration du ministre des Ressources en eau, M. Abdelmalek Sellal, lors d'une réunion avec le secrétaire général et des membres de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA). "Outre l'optimisation des quantités d'eau potable, l'Etat continuera à déployer des efforts pour développer l'irrigation des terres agricoles qui bénéficient actuellement de 60% des capacités de stockage des barrages". Le ministre a aussi avancé que 30% seulement de la superficie irriguée est équipée en système économiseur d'eau, c'est pourquoi il a saisi cette occasion pour appeler les agriculteurs à s'organiser pour s'intégrer dans le programme national pour l'économie de l'eau.



15^{es} journées internationales de "thermique"



L'université Abou Bakr-Belkaid de Tlemcen abrite, depuis samedi et jusqu'à demain, les travaux des 15^{es} journées internationales de "thermique", consacrées cette année au thème "Les énergies du futur", a-t-on appris des organisateurs.

Cette rencontre, organisée tous les deux ans dans un pays méditerranéen d'Europe ou du Maghreb, vise à favoriser la coopération entre des équipes de recherche des deux rives afin de donner l'occasion aux jeunes chercheurs d'exposer leurs travaux de recherche sur les énergies renouvelables, en vue de les exploiter dans différents domaines.

Cette rencontre scientifique de trois jours, organisée par le département des matériaux et des énergies renouvelables de la Faculté des sciences de l'université de Tlemcen, en coordination avec le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), verra la participation d'enseignants universitaires et d'experts en énergie, ainsi que des chercheurs de plusieurs pays européens et maghrébins.



Premier essai clinique à partir de souches embryonnaires en Europe

L'Europe prévoit le lancement du premier essai clinique réalisé à partir de cellules souches embryonnaires humaines par une entreprise américaine de biotechnologie, dans l'espoir de trouver un traitement à une pathologie de la vue. L'essai clinique aurait lieu à Londres au Moorfields Eye Hospital et porterait sur 12 patients atteints de la maladie de Stargardt, une forme de dégénérescence maculaire qui entraîne une certaine forme de cécité chez les jeunes selon l'annonce de l'entreprise Advanced Cell Technology (ACT). L'autorisation d'essai clinique sur des cellules souches a été délivrée par l'Agence britannique de régulation des médicaments (MHRA) et le Comité du Conseil sur la thérapie génique. "C'est la première fois qu'on délivre cette autorisation ailleurs qu'aux Etats-Unis", déclare le responsable scientifique d'ACT Bob Lanza. Pour de nombreux scientifiques, cette recherche représente le meilleur espoir de soigner des pathologies comme le diabète, la maladie de Parkinson, Alzheimer ou la paralysie des blessés de la moelle épinière. Le premier essai clinique fait à partir de dérivés de cellules souches embryonnaires a été inauguré aux Etats-Unis en Novembre 2010 par ACT, seuls deux patients Américains ont participé à cette expérience, deux autres sont programmés pour de nouveaux essais suite aux résultats satisfaisants enregistrés. Les tests faits sur des rats par ACT ont montré une amélioration de la vue dans 100% des cas et ont permis à des souris de retrouver une vue "quasi normale", sans effets secondaires. Le financement de cette recherche a été autorisé par le président Barack Obama, en 2009, après son interdiction durant huit ans par George W. Bush pour des raisons morales et religieuses. Aux Etats-Unis comme en Europe, le débat idéologique fait rage. De son côté, la France a affirmé dans sa loi de bioéthique révisée, en février 2011, le maintien du principe d'interdiction de ces essais, avec dérogations, de la recherche sur l'embryon et sur les cellules souches embryonnaires. La maladie de Stargardt est héréditaire, elle peut se développer dès l'âge de 6 ans touche 80.000 à 100.000 personnes en Europe et aux Etats-Unis, ne connaît aucun remède jusqu'ici. Elle représente l'une des pathologies les plus répandues de cécité juvénile. Si le traitement fonctionne sur les humains, le laboratoire ACT espère élargir son marché à d'autres affections qui entraînent la dégénérescence maculaire, un marché de 30 millions de personnes en Europe et aux Etats-Unis.

DSK a fait gagner 1.791.390 euros à TF1

Lors de son passage au journal de Claire Chazal, hier (dimanche), Dominique Strauss-Kahn a permis à la chaîne de gagner 1.791.390 euros grâce à cette soirée télévisée. L'intervention télévisuelle de Dominique Strauss-Kahn a permis à TF1 d'augmenter ses recettes de 49,9% par rapport à la semaine précédente et d'empocher la modique somme de 1.791.390 euros. En effet, les revenus bruts de la chaîne, avant et après le journal de 20 h, s'élèvent habituellement à une moyenne de 1.034.030 euros. DSK a, donc, permis à la chaîne de gagner très précisément 757.360 euros. Cette somme reste significative, même s'il convient d'y soustraire les frais de régie ou des agences médias. C'est un beau cadeau que Dominique Strauss-Kahn a fait à la chaîne en choisissant le journal de Claire Chazal pour s'expliquer auprès des Français, d'autant plus que son épouse, Anne Sinclair, avait été remerciée par la chaîne en 2001. Ce serait même elle, peu rancunière, qui aurait persuadé son mari de faire cette intervention.

LA PALESTINE, 149^E MEMBRE DE L'ONU ?

Abbas remet la demande d'adhésion

Le moment historique des Palestiniens est passé. Vendredi, du haut de la tribune des Nations unies, le président palestinien Mahmoud Abbas a remis à Ban Ki-moon une demande officielle d'adhésion à part entière de la Palestine comme Etat membre de l'Onu avant de s'adresser à l'Assemblée générale.

PAR SADEK BELHOCINE

Le secrétaire général de l'Onu a transmis en début de soirée cette demande d'adhésion, a annoncé un porte-parole onusien, Farhan Haq. Ban Ki-moon « a transmis la demande palestinienne à la mission du Liban », qui assure ce mois-ci la présidence tournante du Conseil, a dit Farhan Haq à la presse. Le Conseil de sécurité se réunira, demain après-midi, pour une première séance de consultations, a annoncé à la presse l'ambassadeur du Liban, Nawaf Salam. Ce dernier a précisé qu'il avait transmis la demande palestinienne aux 14 autres Etats membres du Conseil. Les Palestiniens comptent obtenir les 9 voix sur 15 nécessaires au Conseil pour valider une demande d'adhésion, ce qui forcerait Washington à recourir au veto. Les Etats-Unis ont averti qu'ils opposeraient leur veto au Conseil de sécurité, si nécessaire, à la demande d'adhésion de l'Etat de Palestine et ont rejeté la demande d'adhésion de la Palestine à l'ONU, affirmant que cela constituerait un "raccourci" dans le processus des négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens. Le président des Etats-Unis, Barack Obama, a déclaré qu'il n'existait pas de "raccourci" pour parvenir à la paix au Proche-Orient, rejetant à la tribune de l'ONU à New York la démarche des Palestiniens pour y obtenir la reconnaissance de leur Etat. "Il y a un an, j'ai souhaité une Palestine indépendante à cette tribune", a reconnu M. Obama. "Je croyais, et je le crois toujours, que les Palestiniens méritent leur propre Etat. Mais j'ai aussi dit qu'une paix véritable ne peut être obtenue qu'entre les Israéliens et les Palestiniens eux-mêmes", a-t-il affirmé. "Un an plus tard, malgré des efforts intenses des Etats-Unis et d'autres (pays), les parties n'ont pas résolu leurs désaccords.»

VERS UN ETAT NON MEMBRE

«Face à cette impasse, j'ai proposé une nouvelle base de négociations en mai», a rappelé M. Obama. Il avait alors souligné que les frontières d'un futur Etat palesti-



Le président Mahmoud Abbas et le sg de l'Onu, Ban Ki-moon.

nien devraient prendre pour base les lignes d'armistice de 1967, "avec des échanges (de territoires) sur lesquels les deux parties seraient d'accord". "Cette base est claire et nette, et tout le monde la connaît ici. Les Israéliens doivent être assurés que tout accord prendra en compte leur sécurité. Les Palestiniens méritent de connaître les bases territoriales de leur Etat", a remarqué le Président des Etats-Unis. Cependant le vote ne devrait pas intervenir à l'ONU avant plusieurs semaines, mais les Palestiniens se sont dits prêts à attendre que le Conseil statue avant d'étudier des alternatives. La demande d'adhésion palestinienne à l'Onu sera "rapidement" examinée et transmise au Conseil de sécurité, assure le porte-parole des Nations unies Martin Nesirky. "Après réception de la lettre, la procédure appropriée d'examen sera suivie rapidement au secrétariat (de l'Onu) et elle sera ensuite transmise au président du Conseil de sécurité et au président de l'Assemblée générale", a dit Martin Nesirky lors d'un point de presse. Après son discours, le président Abbas devrait rentrer à Ramallah pour étudier les options des Palestiniens, lors d'une réunion avec la direction palestinienne, notamment l'initiative présentée par le président Nicolas Sarkozy. Lors de son discours à l'ouverture de la 66^e Assemblée générale des Nations unies, mercredi dernier, Nicolas Sarkozy a soutenu une position de compromis pour les Palestiniens qui souhaitent que leur Etat soit reconnu par l'Onu : un statut d'"observateur", dit-il, en fait d'"Etat non membre" si on emploie le vocabulaire approprié. Cette position, qui correspond au "plan B" des Palestiniens et très certainement à ce qui va leur être octroyé. L'Etat non membre (comme le Vatican) ne permet pas de voter sur les résolutions de l'ONU mais permet d'adhérer à toutes les organisations, agences et Cours de justice des Nations

unies et, donc, à la Cour pénale internationale. L'agitation ne s'arrête pas aux seuls Etats-Unis et Nicolas Sarkozy pour venir au secours des Israéliens.

LE RÉVEIL DU QUARTETTE

Après des mois de silence, le Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, ONU, Russie, UE) a mis moins de quatre heures pour réagir à la demande d'adhésion d'un Etat de Palestine à l'ONU, avec une offre détaillée de reprise du dialogue. Le Quartette s'est empressé de fournir un calendrier de négociation, et de fixer l'objectif d'un accord final au plus tard à la fin de 2012. "Le président Abbas a présenté sa lettre, il est impératif d'en prendre note et d'offrir des idées en réponse. Nous devons retourner à l'essentiel, qui est de trouver le moyen de faire repartir les négociations." Cette approche "simple", selon le mot de plusieurs membres du groupe, consiste avant tout en un calendrier. Israéliens et Palestiniens se rencontreraient une première fois dans un mois pour établir "un calendrier et une méthode de négociations". L'engagement d'aboutir à un accord définitif fin 2012 "au plus tard" serait pris lors de cette même réunion "préparatoire". Les parties présenteraient ensuite "des propositions complètes d'ici trois mois" sur la sécurité et la question des frontières, et s'engageraient à "des progrès substantiels en six mois". La déclaration est peu

détaillée sur le fond. Elle se réfère au discours de Barack Obama en mai, dans lequel le Président américain propose de négocier sur la base des frontières d'avant la guerre israélo-palestinienne de 1967, avec des échanges de territoire acceptés par les deux parties afin de tenir compte des évolutions depuis. Mais le Quartette n'aborde pas, par exemple, la question épineuse des colonies juives ni la demande d'Israël d'être considéré comme l'Etat-nation du peuple juif. Vendredi, les Palestiniens ont appelé Israël à "saisir l'occasion offerte par le Quartette", présentant, toutefois, des conditions. "Nous sommes prêts à prendre nos responsabilités (...) mais Israël doit prendre les siennes et arrêter la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est", a déclaré à l'AFP le négociateur Saëb Erakat. "Nous sommes en train d'étudier la déclaration" du Quartette, a déclaré de son côté à l'AFP un haut responsable israélien. Après avoir agité ces dernières semaines la menace d'un veto américain -- qui reste d'actualité -- contre la démarche des Palestiniens à l'Onu, la secrétaire d'Etat Hillary Clinton a appelé les deux ennemis à saisir la main tendue par le Quartette, et à "tirer profit de cette opportunité de retourner au dialogue". Autant dire que la demande d'adhésion à l'ONU présentée par Mahmoud Abbas est le signe du lancement de véritables négociations entre les Palestiniens et Israéliens. La candidature de la Palestine à l'ONU a mis au pied du mur les soutiens inconditionnels de l'Etat hébreu qui ne peuvent plus user d'atmosphère pour se déterminer.

S. B.

SOUS LA PLUME

Un moment de fierté

PAR SORAYA HAKIM

L'adhésion à part entière de l'Etat palestinien est un droit légitime. Mahmoud Abbas président de l'autorité palestinienne l'a fait savoir du haut de la tribune de la notable assemblée de l'ONU. Ce fut certainement un grand moment d'émotion quand Mahmoud Abbas a présenté l'enveloppe portant l'emblème palestinien et qui renfermait la demande d'adhésion. Et ce ne sont pas les Palestiniens de Ghaza, de Ramallah ou encore de Tulkarem qui démentiront, eux qui ont suivi avec beaucoup d'intérêt le discours de leur leader qui a eu le cran d'aller jusqu'au bout malgré les pressions américaines pour l'en dissuader. Un droit de vivre libre sur son territoire est l'aspiration de tous ceux qui sont, depuis 1948, des expatriés. Les Palestiniens sont les seuls à subir les affres de l'occupation israélienne qui dure maintenant depuis soixante-deux ans et le blocus inhumain de la bande de Ghaza. Le président Barak Obama, dans sa pré-campagne présidentielle, avait assuré qu'il y aurait un Etat palestinien ; il avait admis le principe de

l'Etat palestinien sur la bases de 1967 ; beaucoup d'espoirs étaient fondés sur ses propos. Mais, en fait, on l'aura bien compris, il ne s'agissait que de calculs pour les échéances électorales. Aujourd'hui, ce même Président a menacé de couper les vivres pour la Palestine. Décevant. Mais à quoi pouvions-nous nous attendre ? Les Etats-

Unis et Israël sont comme les deux doigts d'une main. Et ce dernier, qui a accueilli avec froideur le discours de Mahmoud Abbas, l'a jugé incendiaire. Excusez du peu ! Cependant, beaucoup de pays soutiennent l'adhésion de la Palestine à l'ONU, ce qui pourrait faire monter la

pression internationale et amener Israël à accepter de négocier sur les bases de 1967. Abbas n'a pas fermé la porte à la négociation mais elle ne peut que reprendre que si Netanyahu stoppe la colonisation de la Cisjordanie, mais là, il n'est pas maître à bord et doit faire face aux colons d'extrême droite, un parti qui a un long passé d'incitation à la discrimination, à la haine et à la violence contre les Palestiniens vivant sous occupation militaire à Jérusalem-Est, la Cisjordanie et la bande de Gaza.

S. H.

DOCUMENT Lettre de Mahmoud Abbas à Ban Ki-moon

«Votre Excellence

J'ai le grand honneur, au nom du peuple palestinien, de soumettre cette demande de l'Etat de Palestine pour son adhésion aux Nations unies.

Cette demande d'adhésion est soumise sur la base des droits naturels, légaux et historiques du peuple palestinien et est basée sur la résolution 181 de l'Assemblée générale des Nations unies du 29 novembre 1947, ainsi que sur la Déclaration d'indépendance de l'Etat de Palestine du 15 novembre 1988 et la reconnaissance par l'Assemblée générale de cette déclaration dans la résolution 43/177 du 15 décembre 1988.

A cet égard, l'Etat de Palestine déclare son engagement en faveur de la réalisation d'une solution juste, durable et globale du conflit israélo-palestinien basée sur la vision de deux Etats vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, telle qu'elle a été approuvée par le Conseil de sécurité des Nations unies et l'Assemblée générale et la communauté internationale dans son ensemble, et basée sur le droit international et toutes les résolutions pertinentes des Nations unies.

Pour les besoins de cette demande d'adhésion, une déclaration établie conformément à la règle 58 des Règles provisoires de procédure du Conseil de sécurité et à la règle 134 des Règles de procédure de l'Assemblée générale est annexée à cette lettre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre cette lettre de demande d'adhésion et la déclaration aux présidents du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale dès que possible.»

Mahmoud Abbas

Président de l'Etat de Palestine. Président du Comité exécutif de l'Organisation de Libération Palestine.

TRAITÉ D'INTERDICTION DES ESSAIS NUCLÉAIRES

L'Algérie appelle les «puissances» à s'acquitter de leur obligation...

Le ministre des Affaires étrangères a appelé les pays qui n'ont pas encore signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) de s'acquitter de leur obligation.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Intervenant à la 7e conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du TICE, tenue dans le cadre de la 66e Assemblée générale de l'ONU, le chef de la diplomatie algérienne a lancé cet appel en soulignant la responsabilité toute particulière des neuf pays dont la ratification est nécessaire à la mise en œuvre du Traité et celle encore plus spécifique des puissances détentrices de l'arme nucléaire. Il s'agit des Etats-Unis, d'Israël, de l'Indonésie, d'Iran, de l'Égypte et de la Chine qui ont signé mais pas ratifié et du Pakistan, de l'Inde et de la Corée du Nord qui n'ont ni signé ni ratifié ledit traité. Jusqu'à maintenant, il y a 182 pays signataires et 155 ratifications. Pour lui, l'universalité de cet instrument et le parachèvement de l'édification de l'Organisation d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) se retrouvent toujours bloqués. Dans ce sens, Mourad Medelci a émis des craintes que cette situation de blocage du processus de ratification pourrait bien constituer une source de préoccupation pour la communauté internationale, dans le cas où le régime de vérification était empêché de remplir ses fonctions en l'absence de l'organe justifiant son existence. Le ministre a soutenu que "l'Algérie, qui porte encore les stigmates humaines et environnementales des essais nucléaires effectués sur son territoire par la puissance coloniale, apprécie à sa juste valeur la place de ce Traité dans l'architecture institutionnelle du désarmement et de la non-prolifération nucléaires". "C'est pourquoi l'Algérie, en tant que pays ayant déjà ratifié le TICE, ne peut que soutenir et encourager les efforts visant à donner au Traité une existence formelle et effective", a-t-il expliqué. Et de rappeler l'appel lancé par les participants au 2e colloque international d'Alger en 2010, sur les conséquences des explosions nucléaires au Sahara algérien, pour l'organisation sous l'égide de l'ONU d'une conférence internationale pour la prise en charge des sites d'essais nucléaires dans le monde et pour proclamer la période 2012-2021 comme "Décennie internationale pour le nettoyage, la réhabilitation et le développement durable des régions affectées par les essais nucléaires dans le monde". Rappelant, par ailleurs, l'entrée en vigueur depuis 2010 du Traité de Pelindaba qui fait de l'Afrique une



zone exempte d'armes nucléaires, Medelci a considéré qu'il était important que le secrétariat technique du TICE accompagne les organes naissants de ce Traité en vue d'élargir les capacités de l'Afrique à bénéficier des applications civiles du système de vérification.

L'Algérie préside le G77

L'Algérie a été élue vendredi à New York pour assurer la présidence du Groupe des 77 et la Chine pour l'année 2012, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, en marge des travaux de l'AG de l'ONU. Dès à présent, l'Algérie "s'attelle à prendre toutes les dispositions utiles pour être pleinement en mesure, dès la prise de fonctions, d'assurer la conduite de l'action du groupe dans les meilleures conditions de continuité et d'efficacité", a déclaré Mourad Medelci. En janvier prochain, à l'occasion de la cérémonie de passation de la présidence de la part de l'Argentine, l'Algérie présentera un programme de travail pour la durée de son mandat, a ajouté le ministre. Pour l'élaboration de ce programme qu'elle veut à la fois "cohérent, substantiel et pragmatique", l'Algérie va mener des consultations avec un certain nombre de pays du groupe et faire en sorte que la présidence algérienne soit similaire aux deux présidences qu'elles ont déjà assurées auparavant (en 1982 et en 1994) où, à chaque fois, "la présidence algérienne a été assurée avec la réalisation de plusieurs avancées". Outre les questions économiques et financières ainsi que celles liées au développement, le programme de l'Algérie portera également sur le dossier de la réforme de l'ONU où "la coordination entre les pays du G77 peut être non seulement utile mais

aussi déterminante pour le futur de ces réformes" de l'ONU. Pour rappel, lors du sommet de l'Union africaine tenu à Malabo en juin dernier, l'Afrique a choisi l'Algérie comme son candidat pour assumer cette responsabilité. A rappeler que la première rencontre d'importance du G77 a eu lieu à Alger en 1973, où fut adoptée la Charte d'Alger et où les bases de structures institutionnelles permanentes furent posées. Le G77 aux Nations unies est une coalition de pays en développement, conçue pour promouvoir les intérêts économiques collectifs de ses membres et créer une capacité de négociation accrue aux Nations unies. Comptant actuellement 131 pays membres, ce groupe fut fondé le 15 juin 1964 par la Déclaration commune des 77 pays à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Medelci souligne ses priorités

Intervenant lors de la 35e réunion ministérielle annuelle du G77 et la Chine tenue dans le cadre de la 66e AG de l'ONU, le ministre des AE a relevé que les développements récents sur la scène économique mondiale illustrent "l'incapacité avérée des institutions et mécanismes existants, à prévenir les crises économiques et financières ou en assurer un traitement efficace et durable". Mourad Medelci a préconisé que le traitement de la crise financière internationale ne doit pas se faire au détriment de l'aide publique au développement, qui continue à revêtir une importance critique pour beaucoup de pays membres du G77. Par ailleurs, le chef de la diplomatie algérienne a observé que la participation équitable des pays membres du G77 continue à être entravée par l'impasse

prolongée du cycle de Doha et la persistance des barrières "qui portent préjudice aux intérêts des producteurs et exportateurs de ce groupe de pays avec des effets parfois dramatiques, notamment sur le secteur agricole". Il a aussi considéré que le piétinement des négociations sur le climat était "préoccupant" pour les pays du G77 qui subissent le plus durement les effets des changements climatiques et sont les plus menacés par la persistance de l'impasse actuelle. Abordant l'état de mise en œuvre des engagements consignés, il y a onze ans, dans la Déclaration du millénaire et, notamment, du degré de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), Medelci a regretté que les résultats soient "modestes". Ce qui souligne, a-t-il dit, l'importance de la lutte contre la pauvreté et la faim et pour l'amélioration de la santé maternelle et infantile. Ce faisant, le ministre des Affaires étrangères a insisté pour que l'aide sectorielle ciblée ainsi que la promotion des investissements créateurs d'emplois continuent à retenir l'attention du groupe pour réaliser des progrès significatifs à l'horizon 2015. Dans ce sens, il a soutenu que ces efforts doivent s'inscrire dans la démarche plus globale de développement durable, celle-là même que le G77 s'emploie à promouvoir dans le cadre des travaux préparatoires de la 13e CNUCED qui se tiendra en avril 2012 et du Sommet Rio+20, en juin de la même année. Pour Mourad Medelci, le potentiel considérable que recèlent l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie et les performances économiques appréciables qu'elles ont réalisées ces dernières années, en font "des pôles de croissance susceptibles de contribuer à une reprise soutenue et durable de l'économie mondiale".

Il s'entretient avec plusieurs de ses homologues

Le ministre des Affaires étrangères s'est entretenu, vendredi à New-York, avec son homologue britannique, William Hague, et le ministre d'Etat britannique, Lork Howell, ainsi que les ministres des Affaires étrangères d'Argentine, Hector Timermann, et de Lituanie, Audranis Azubalis. Mourad Medelci a, également, eu des entretiens avec son homologue portugais, Paulo Portas, durant lesquels ils ont évoqué essentiellement les relations bilatérales dans la perspective de la visite que va effectuer M. Portas à Alger, ainsi que les différents mécanismes de coopération et de consultations au niveau méditerranéen dans le cadre des 5+5. Ces rencontres ont eu lieu en marge des travaux de la 66e Assemblée générale de l'ONU. Par ailleurs, le ministre des AE a pris part à la réunion conjointe des ministres des Affaires étrangères arabes et des pays du Pacifique.

M. C.

RÉSEAUX SOCIAUX

Une arme à double tranchant

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le recours aux réseaux sociaux, en dépit de ses avantages nombreux, n'est pas dénué de risques. En de multiples occasions, la preuve en a été donnée. Les réseaux sociaux peuvent être autant bénéfiques que maléfiques, selon l'usage que l'on en fait, ont estimé les experts en la matière. Selon l'expert Abdelaziz Dourdour, l'association des réseaux sociaux aux récents évènements et révoltes ayant secoué plusieurs pays du monde arabe et de l'Afrique du Nord, est un fait avéré.

M. Dourdour animait une conférence sur le thème «Les réseaux sociaux : une menace ou une opportunité», qu'a abrité, hier à Alger, le

Centre des études stratégiques du journal *Echaab*. Il expliquera qu'il existe plusieurs raisons qui poussent des personnes à utiliser fréquemment les réseaux sociaux dont on dénombre plus de 200 sites sur la Toile aujourd'hui.

L'une des raisons, citées est le besoin chez l'humain d'adhérer à un groupe ou une tendance avec qui il partage les mêmes intérêts, outre le besoin de rencontrer de nouvelles personnes et de nouer des relations.

D'autres raisons socioculturelles interviennent également. D'autant que ces lieux de socialisation offrent une image réelle de l'opinion d'une population sur différents sujets politiques, économiques ou sociaux. Les institutions gouvernementales, à l'ima-

ge des Etats-Unis, a expliqué l'intervenant, ont recours à ces médias sociaux pour sonder l'opinion publique, notamment par le biais des forums. Parmi les risques dénombrés dans ce domaine, il y a l'usurpation de l'identité. Selon les experts, usurper une identité est devenu un jeu d'enfant pour n'importe qui disposant des outils nécessaires, c'est-à-dire, logiciels et programmes.

Plus de 700 millions de personnes visitent mensuellement le réseau social Facebook. Cela renseigne sur la manne d'informations qui est mise à la disposition de toute personne malveillante ou des services de renseignements. Il est clair, par ailleurs, que les réseaux sociaux peuvent être utilisés pour conduire une opinion publique au gré de

l'auteur. Les groupes terroristes ont eux aussi su tirer profit de la généralisation de ces outils de communications, entre autres, pour conduire leur campagne de propagande ou de recrutement à l'échelle mondiale.

En Algérie, le nombre d'internautes utilisant Facebook avoisine les deux millions. Ce qui est, comparativement aux autres pays de la région, très peu. D'ailleurs, selon la revue de l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen (*Ipemed*), publiée en juillet dernier, l'Algérie figure en huitième place dans la liste des pays arabes en termes de nombre d'utilisateurs de Facebook rapporté au nombre total de la population.

M. B.

TRAVAUX DE LA TRIPARTITE

Le gouvernement propose 8 dossiers

Le gouvernement a proposé huit (08) dossiers à inscrire à l'ordre du jour des travaux de la prochaine Tripartite devant réunir le gouvernement, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le patronat, prévue le 29 et 30 septembre à annoncer, hier à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh.

PAR INES AMROUDE

Dans une déclaration à la presse à l'issue des travaux d'une rencontre sur la protection et la préservation du patrimoine du secteur, le ministre a indiqué, rapporte



Les résultats de la Tripartite attendus par l'ensemble de la masse laborieuse.

l'APS, que le gouvernement "a proposé huit dossiers à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Tripartite...", soulignant que "les partenaires sociaux peuvent en ajouter d'autres".

Parmi ces questions, précise M. Louh, l'évaluation et l'examen des conclusions des groupes de travail issus de la dernière

Tripartite économique pour "améliorer l'environnement économique" sachant que ces groupes de travail ont été installés au niveau de plusieurs ministères dont les ministères du Travail, des Finances, de l'Habitat, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement.

L'ordre du jour de la Tripartite comprend, en outre, les dossiers ayant fait l'objet, avant la dernière Tripartite, d'examen et de décisions, à savoir le pacte national économique et social et les mutuelles sociales ainsi que le dossier relatif à l'amélioration et la promotion de la production nationale.

Le dossier des retraites sera, par ailleurs, étudié lors de cette Tripartite, notamment dans son volet relatif au pouvoir d'achat de cette catégorie de la société.

M. Louh a rappelé les différentes mesures prises auparavant en vue d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités qui demeure, selon lui, quelque peu faible au regard des pensions allouées, d'où la nécessité, poursuit le ministre, de prendre d'autres mesures exceptionnelles visant à préserver le pouvoir d'achat de nos aînés. Dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen de manière générale, le ministre a affirmé que l'ordre du jour de la prochaine Tripartite reviendra sur le Salaire national minimum garanti (SNMG) et la "représentation syndicale dans le secteur économique pour protéger les droits de ses personnels". Les partenaires sociaux ont été informés, depuis deux jours, du contenu de l'ordre du jour de la prochaine Tripartite, a précisé le ministre.

I. A.

RÉVISION DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PRIX

Revendication de la protection de la production nationale

PAR AMAR AOUIMER

Concernant le dossier du SNMG qui sera discuté lors de la prochaine réunion tripartite, le président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), Mohamed Saïd Naït Abdelaziz, a affirmé : « Il faut agir sur les fondamentaux, car aujourd'hui, le salaire fait partie de la problématique globale. Cela peut avoir un arrangement, mais l'augmentation préconise une hausse de la consommation, toutefois, il s'agit d'un chômage déguisé ».

S'exprimant lors d'une réunion organisée au siège de l'Union nationale des entrepreneurs du bâtiment (Uneb), le patron de la CNPA a mis en exergue la nécessité de travailler sur des paramètres, car, a-t-il indiqué, « le secteur économique est régi par des conventions nationales et internationales, et par conséquent, l'Etat doit être à l'écoute. Néanmoins, nous sommes d'accord pour

l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens, en général, et des travailleurs en particulier ».

Pour lui, « l'essentiel consiste surtout à revoir la politique de soutien aux prix dans sa démarche, autrement dit, il devient impérieux d'aller vers le secteur productif. A titre d'exemple, les prix de la viande et du poulet étaient à bon marché sachant qu'à un moment donné, il y avait un surplus de la production ».

A propos de la productivité et de l'efficacité managériale, il estime que « l'important c'est de remettre les Algériens au travail qualitatif en réduisant le chômage. Le dossier de l'entreprise et de son environnement est lourd, par conséquent, nous attendons pour mieux jauger la volonté des pouvoirs publics concernant l'amélioration de l'économie et de l'élévation du niveau de vie ».

Abordant l'épineuse problématique de l'investissement public de l'Etat, il dira que

« la manne pétrolière est importante et doit être utilisée à bon escient dans la réalisation des grandes infrastructures et les grands travaux, tels que les autoroutes et le développement durable pour garantir de bonnes conditions de vie aux citoyens ».

Le boss de la CNPA, fidèle aux idéaux et aux principes inaliénables et imprescriptibles de la Confédération, souligne qu'il est temps de suivre et appliquer le plan quinquennal mobilisant des ressources importantes évaluées à 286 milliards de dollars. « Il s'agit d'une cagnotte à utiliser rationnellement dans l'économie nationale en encourageant la production nationale. Nous avons besoin des investisseurs et industriels étrangers dans le cadre du partenariat gagnant-gagnant ».

Au sujet de la fiscalité, il dira : « la CNPA proposera une baisse sur l'impôt, car il y a de la survie de l'entreprise. Nous avons finalisé le dossier de la fiscalité,

cependant nous demandons des réformes structurelles aux services fiscaux, car il ne faut pas considérer les chefs d'entreprise comme des fraudeurs ».

Il préconise que dans chaque chef-lieu de wilaya soit créé un hôtel des finances.

Aussi, pour Naït Abdelaziz, la mise à niveau des entreprises du secteur du bâtiment est primordiale, en ce sens que la politique des salaires doit tenir compte des effets inflationnistes néfastes et de la nécessité de préserver le pouvoir d'achat, cheval de bataille de toutes les organisations patronales et des pouvoirs publics.

« Nous sommes une force de proposition pour le gouvernement afin de réussir les réformes économiques et l'Etat doit appliquer une vision claire pour que nous nous inscrivions dans une vision à court et moyen termes. Jusqu'à quand ne sommes-nous pas capables de juguler la crise du lait ?, et pouvoir enfin produire du lait localement et suffisamment » a-t-il dit.

A. A.

SALON MED-IT 2011 AU PALAIS DE LA CULTURE

Les plus récentes solutions technologiques présentées par Cisco Algérie

Cisco Algérie joindra ses forces avec sept de ses partenaires les plus stratégiques, en Algérie, afin de présenter les dernières solutions technologiques et autres innovations techniques au sein du Village Cisco, présent en force au salon MED-IT 2011, qui ouvre ses portes demain au Palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger. Les visiteurs auront l'occasion de vivre en direct les dernières solutions technologiques de Cisco, notamment celles centrées autour de ses cinq priorités majeures.

Il s'agit, essentiellement, selon un communiqué, adressé hier, à notre rédaction, du routing, du switching et autres services, incluant des solutions compréhensives de sécurité et de mobilité. Le Village Cisco se fera distinguer aussi par la collaboration qui inclut la tablette new business ainsi que les dernières offres concernant la vidéoconférence et autres data centres et virtualisation.

Cisco Algérie va, également organiser, selon le programme, un événement VIP, en soirée, en collaboration avec son partenaire WMC dans le but de présenter ses solutions de visioconférence de qualité issue de la fusion des gammes Cisco et Tandberg, ainsi que sa vision stratégique de ce marché.

Les partenaires, qui exhiberont leurs

solutions au sein du Village Cisco, sont «BMB», fournisseur de solutions haute qualité qui jouent un rôle intégral dans la réduction des temps d'arrêt, l'optimisation des investissements tout en favorisant les affaires via l'utilisation de la technologie et CFAO Technologies, intégrateur de solutions et acteur reconnu dans la distribution des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en Afrique. Il y a lieu de signaler, aussi, Microtel, le premier centre de formation Cisco learning associate (CLPA) en Algérie à dispenser la formation officielle de Cisco depuis 2004. En 2010, Microtel obtient son statut officiel de Cisco learning partner (Partenaire de formation Cisco), soit un niveau au-dessus du CPLA et, de ce fait, plus exigeant en termes de ressources humaines qualifiées dans différentes technologies, notamment le routing, switching, sécurité, voix sur IP, technologie sans fil, conception de data centres et autres solutions.

Il est à noter, en outre, le groupe ITS2 CBS Solutions, un intégrateur de solutions globales informatiques, réseau et sécurité.

Le groupe a pu constituer, depuis 2006, un pôle de compétence algérienne de haut niveau. Avec une équipe de plus de 25 ingé-

nieurs et d'experts certifiés CISCO CCIE, CCNP, et CCSP, IT2S vient d'atteindre le niveau de certification CISCO SILVER (advanced security et unified communication).

C'est ainsi que M. Karim Dembri, directeur général de Cisco Algérie, a souligné l'importance de cette manifestation en termes de découverte de nouvelles solutions technologiques et d'accès à des expertises. «Nous sommes ravis que certains de nos partenaires algériens de longue date aient accepté de présenter leurs solutions à nos côtés au sein du Village Cisco, au MED-IT de cette année».

Nos partenaires sont au coeur de tout ce que nous entreprenons et sont des acteurs majeurs dans notre quête de faire de Cisco un partenaire accessible, capable de fournir une expertise, des services et des solutions nécessaires à la réussite de nos clients en Algérie», a-t-il ajouté. Les visiteurs du Village Cisco pourront vivre et écouter en direct les experts qui leur expliqueront comment des solutions technologiques puissent changer la façon des citoyens algériens pour se connecter, communiquer et collaborer dans le futur. A demain, alors, au Palais de la culture pour les mordus des NTIC. A. A.

OUVERTURE DE L'AUDIOVISUEL

Les réserves de Louisa Hanoune

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, lors d'un regroupement régional des militants de son parti, s'est exprimée sur l'ouverture de l'audiovisuel au secteur privé. Cette ouverture au privé "ne doit pas se faire aux dépens du secteur public". Elle pose la question du sort que sera réservé au secteur public tout en qualifiant de nécessaire l'ouverture du champ audiovisuel qui selon la Dame du PT "risque de se faire au dépens du public. les opérateurs privés de l'audiovisuel vont attirer vers eux eux les meilleures compétences du secteur public, comme ce fut le cas pour le secteur bancaire privé". L'ouverture du champ audiovisuel au privé est préconisée par le projet de la nouvelle loi sur l'information. Cette décision fera l'objet d'une loi spécifique consacrée au secteur de l'audiovisuel. Dans ce sens, le ministre de la Communication, Nacer Mehal, avait annoncé, dernièrement au quotidien "El Khabar" que l'élaboration de ce nouveau texte "débutera à la fin du mois de septembre en cours".

PROJET DE LOI DE FINANCES 2012

Hausse des recettes et baisse des dépenses

Le projet de loi de finances 2012, qui sera présenté prochainement devant l'APN, prévoit une hausse de 8 % des recettes budgétaires de l'Etat qui devront s'élever à 3.455,6 milliards de DA.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les dépenses budgétaires elles (7.428,7 milliards de DA) baisseront de -10,2%, en raison de la baisse de 29,2% des crédits de paiements au titre du budget d'équipement et d'une hausse de 7,4% du budget de fonctionnement. Sur le montant total des recettes budgétaires prévues par le projet de loi de finances pour l'année prochaine, 1.561,6 milliards de DA proviennent de la fiscalité pétrolière, tandis que 1.894,0 milliards de DA proviendront de la fiscalité non pétrolière (y compris 225 milliards de DA de fiscalité exceptionnelle). Il est également prévu une "quasi-stabilisation" du produit de la fiscalité pétrolière en 2012 par rapport à la LFC 2011, du fait "de l'évolution des exportations des hydrocarbures sous le seul effet de leur évolution en volume de 2,5%, le prix de référence fiscal étant maintenu à 37 dollars le baril". La fiscalité non pétrolière augmentera, quant à elle, à 1.894,0 milliards de DA (+13,5% par rapport à la LFC 2011). Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2012 seront de 4.608,3 milliards de DA et 2.820,4 milliards de DA pour l'équipement. S'agissant de la dépense de fonctionnement, elle va croître de 7,4% comparativement à la LFC 2011 et de 10,3% en y incluant les incidences financières de l'application des régimes indemnitaires et des statuts particuliers, mais aussi du fait "de l'incidence financière des charges récurrentes liées au fonctionnement des nouvelles structures". Ainsi, des subventions de fonctionnement de 807 milliards de DA sont destinées pour la prise en charge des régimes indemnitaires de la mise en service de 851 nouveaux établissements, le financement des établissements hospitaliers à partir du budget de l'Etat pour 391 milliards de DA pour prendre en charge 16.233 nouveaux postes et l'incidence financière de l'application de différents régimes indemnitaires, ainsi que les subventions des oeuvres universitaires avec 57 milliards de DA. S'agissant du Fonds commun des collectivités locales (FCCL), il sera doté de 244,5 milliards de DA, en hausse de 71,55 milliards de DA par rapport à la LFC 2011, et seront destinés notamment à "la compensation de la suppression du versement forfaitaire et de la diminution du taux de la TAP (taxe sur l'activité professionnelle)". En outre, une dotation de 500 milliards de DA est aussi prévue au titre de l'intervention économique de l'Etat. Le projet de loi de finances pour 2012 prévoit, par ailleurs, une provision de 237 milliards de DA destinés à couvrir "des dépenses liées aux régimes indemnitaires et statuts particuliers non encore finalisés". Concernant les dépenses d'équipement, leur baisse pour 2012 comparativement à la LFC 2011 est due à l'important volume de ressources allouées en 2011 notamment au volet des actions socio-économiques décidées par le Conseil des ministres du 22 février 2011. Par ailleurs, sur le montant total des dépenses d'équipement (2.820,4 milliards de DA), 2.144,3 milliards de DA sont consacrés à l'investissement tandis que 676,1 milliards de DA iront aux opérations en capital. Enfin, pour ce qui est des disponibilités du



Le siège du ministère des Finances à Alger.

Fonds de régulation des recettes (FRR), qui devraient sécuriser les dépenses publiques sur la période 2012-2014, elles "ne peuvent constituer une source de financement pérenne en raison, d'une part, de la volatilité des prix des hydrocarbures, et d'autre part, de l'incompressibilité des dépenses courantes", note le projet de loi de finances 2012.

BAISSE DE LA FISCALITÉ ET SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES

Le PLF 2012 prévoit une série de dispositions législatives visant essentiellement la baisse de la pression fiscale, la simplification et l'harmonisation des procédures et le renforcement des garanties des contribuables, liées aux recommandations de la Tripartite du 28 mai dernier et d'autres mesures à caractère socio-économique. Les mesures liées à la baisse de la pression fiscale portent ainsi sur une imposition à l'IRG au lieu de l'exercice de l'activité ou de la profession des contribuables relevant du régime simplifié et ceux soumis au régime de la déclaration contrôlée. Elles portent, également, sur une suppression de la taxe applicable sur le blé dur importé, de la taxe de domiciliation bancaire de 3% sur les opérations de réassurance et de l'exonération de la TAP des promoteurs d'activités ou projets éligibles à l'aide du Fonds national de soutien aux micro-crédits. Une exonération de la TVA pour les banques et établissements financiers réalisant des opérations d'acquisition au titre de contrats de crédit-bail est aussi prévue dans le projet de loi de finances pour 2012. Au chapitre de la simplification et de l'harmonisation des procédures, ce projet de loi propose la possibilité d'imposition des subventions d'équipement sur la durée d'amortissement au lieu d'une durée fixée à cinq (5) ans actuellement. Cette mesure vise à faire correspondre l'annuité de l'amortissement avec la quote-part de la subvention d'équipement à rattacher au résultat en tant que produit, relève-t-on dans la note

REPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012

- Présidence de la République	12.577.574.000
- Services du Premier ministre	2.447.889.000
- Défense nationale	723.123.173.000
- Intérieur et Collectifs/locaux	622.260.318.000
- Affaires étrangères	29.716.600.000
- Justice	75.487.291.000
- Finances	104.196.257.000
- Energie et Mines	31.783.386.000
- Ressources en eau	50.291.662.000
- Prospective et Statistiques	961.428.000
- Indus/PME/Prom/invest	4.395.874.000
- Commerce	22.189.764.000
- Affaires relig/Wakfs	29.630.963.000
- Moudjahidine	191.635.982.000
- Aménagement du ter/Env	3.407.118.000
- Transports	28.387.232.000
- Education nationale	544.383.508.000
- Agriculture et Dev/rural	242.383.415.000
- Travaux publics	12.342.022.000
- Santé et Réformes/hospi	404.945.348.000
- Culture	19.618.095.000
- Communication	10.739.311.000
- Tourisme et Artisanat	4.289.735.000
- Enseignement sup./Re/Sci	277.173.918.000
- Postes et TIC	3.927.269.000
- Relations avec le Parlement	228.806.000
- Formation et Ens/prof	49.132.325.000
- Habitat et Urbanisme	18.204.576.000
- Travail, Em/Séc/Sociale	186.100.734.000
- Solidarité nat/Famille	165.845.327.000
- Pêche et Ress/Halieuistique	2.647.204.000
- Jeunesse et Sports	36.141.213.000
- Sous-total	3.910.595.317.000
- Charges communes	697.655.158.000
- Total général	4.608.250.475.000

L. B.

DJOUDI À WASHINGTON AU G 24

«LeFMI doit retrouver son rôle d'observateur de la situation économique»

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, qui a pris part à la réunion du G 24 à Washington, a mis l'accent sur la nécessité pour le FMI de retrouver son rôle d'observateur de la situation économique et d'alerter pour les crises potentielles, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

M. Djoudi, qui a pris part à la réunion du groupe des 24 (G24) pour les questions monétaires et de développement dans le cadre de sa participation aux travaux des assemblées annuelles du groupe de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) qui se déroulent à Washington, a, également, insisté sur la problématique de "la déconnexion des marchés financiers avec les réalités économiques et les corrections qui ne sont pas opérées", précise le communiqué. Le ministre a aussi mis l'accent sur la problématique de "la transparence budgétaire et bancaire à l'effet de rétablir le lien entre les marchés et la croissance économique".

Pour les pays émergents, il a constaté que malgré les performances réalisées en matière économique, les emplois créés dans ces pays demeurent insuffisants, soulignant la nécessité "d'optimiser les dispositifs de soutien à l'emploi".

Lors de la réunion du G24, les ministres ont, notamment, insisté sur le fait que les pays développés "doivent lancer des actions coordonnées et

concertées pour traiter la crise qui frappe l'économie mondiale", appelant, dans cette optique, à la mise en place de "plans crédibles" de rétablissement des déséquilibres globaux en parallèle avec une action coordonnée de soutien à la croissance.

La nécessité d'un assainissement, qui doit intervenir "sans délai", du secteur bancaire et d'un renforcement des moyens de la Banque Mondiale et du FMI pour "répondre aux défis globaux de court, moyen et long termes" a été également relevée par

de présentation du projet de loi, en faisant remarquer que ce mécanisme s'inscrit en conformité avec la règle de la comptabilisation des subventions prévue par le nouveau Système comptable et financier (SCF). Dans ce même cadre, le projet de loi prévoit un alignement du fait générateur de la TAP sur celui de la TVA. Pour ce qui est des mesures visant à renforcer les garanties des contribuables, celles-ci portent sur la réduction de moitié des taux de pénalités pour fraude fiscale, de la possibilité d'établissement d'un échéancier de paiement de la dette fiscale et de la possibilité pour les services fiscaux extérieurs de retirer leur plainte contre les fraudeurs dans le cas où ces derniers s'acquittent de 50% des droits simples et pénalités.

GARANTIES RENFORCÉES DES CONTRIBUABLES

Dans le cadre du renforcement des garanties des contribuables, le projet de loi prévoit, également, l'institution d'une procédure de "rescrit fiscal", la réduction de moitié des délais de vérification de la comptabilité sur place ainsi que l'institution d'une procédure précontentieuse. Pour ce qui est des mesures économiques et sociales, le projet de loi propose la réinstauration de l'incapacité de 10 ans des logements sociaux participatifs (LSP) et d'autoriser les receveurs des domaines à accorder aux promoteurs immobiliers retenus pour la réalisation des programmes de logements promotionnels aidés (LPA) un échéancier de paiement pour le règlement du prix de cession des terrains domaniaux, à travers l'exonération des droits d'enregistrement des actes portant concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat. Y figurent aussi une exemption des loyers inférieurs médicaux spéciaux de la TVA et la réduction des droits de douanes de 30% à 5%, une réduction du taux d'impôt forfaitaire unique (IFU) de 12% à 5% au profit de l'activité de boulangerie et à l'exemption des boulangers de la taxe sur les activités polluantes ou dangereuses sur l'environnement ainsi qu'à l'augmentation de 2% à 3% la quote-part du produit de la fiscalité pétrolière affectée au FNRR. Le projet de loi prévoit, également, des mesures incitatives au profit des pêcheurs marins et à la création des zones industrielles sont proposées dans le cadre de ce projet de loi. Par ailleurs, le texte prévoit une mesure visant à financer par le Fonds de soutien aux organes de presse écrite, audiovisuels et électroniques, les actions de formation et de perfectionnement des journalistes et intervenants dans les métiers de la communication.

L. B.

SUITE AUX INQUIÉTODES SUR L'ÉCONOMIE ET LA ZONE EURO

Les matières premières minées

Des Bourses en pleine débâcle, une pluie d'indicateurs macroéconomiques décevants, un avertissement de la Réserve fédérale américaine (Fed) sur les risques menaçant la reprise, ou encore l'aggravation de la crise des dettes européennes: un cocktail de facteurs négatifs très défavorable aux matières premières. Les prix du pétrole se repliaient en fin de semaine, au lendemain d'un spectaculaire plongeon de plus de 5 dollars, sur un marché toujours nerveux et volatil, pénalisés par la crise en zone euro et les vives inquiétudes pour la demande mondiale. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre s'échangeait à 104,78 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres contre 112,19 dollars une semaine plus tôt. Les prix des matières premières alimentaires ont plongé cette semaine avec les autres marchés, atteints par le vent de panique lié aux craintes de récession dans les pays développés: la valeur du sucre a fondu de 25% en un mois, le cacao est au plus bas depuis deux ans. Le sucre a été atteint de plein fouet par le plongeon des matières premières alimentaires: le prix de la tonne de sucre blanc à Londres a chuté de plus de 13% en une semaine, perdant ainsi près du quart de sa valeur en un mois. Les prix du café ont eux aussi accentué leur repli, Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en novembre valait vendredi 2.019 dollars contre 2.043 dollars le vendredi précédent. Sur le NYBot-ICE à New York, la livre d'arabica pour livraison en décembre cotait 239 cents contre 262 cents la semaine précédente. Les cours du CACAO, déjà très chahutés depuis quelques semaines, ont poursuivi leur dégringolade pour atteindre jeudi à Londres leur bas niveau depuis août 2009. Les cours du blé, du maïs et du soja ont chuté cette semaine à Chicago, pâtissant des remous dans les Bourses mondiales mais aussi de la concurrence d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est. L'or a réagi au fort renchérissement du dollar qui s'est envolé à son plus haut niveau depuis huit mois face à l'euro. Les achats d'or sont libellés en dollar: le raffinement du billet vert rend donc moins attractifs les achats d'or pour les investisseurs détenant d'autres devises. L'argent a pâti de son statut de métal précieux à usage industriel alors que s'avivent les inquiétudes sur les perspectives économiques mondiales. Son cours s'est effondré de 17% sur la semaine, à son plus bas niveau depuis mai. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 7.488 dollars vendredi contre 8.793 dollars la tonne le vendredi précédent, l'aluminium valait 2.241 dollars la tonne contre 2.381 dollars, le plomb valait 2.046 dollars la tonne contre 2.404 dollars, l'étain valait 19.700 dollars la tonne contre 23.450 dollars, le nickel valait 18.355 dollars la tonne contre 21.700 dollars, le zinc valait 1.968 dollars la tonne contre 2.198 dollars.

R. E.

Les craintes des places boursières

Les pays du G20 se sont engagés vendredi dernier à "apporter une réponse forte" à la crise mondiale, mais ce geste n'a pas eu l'effet souhaité et rapide sur les marchés qui ont, toutefois, rebondi, soutenus par des espoirs de nouvelles mesures de la Banque centrale européenne (BCE). "Il y a des nuages noirs sur l'Europe, et cette immense incertitude aux Etats-Unis", a mis en garde la patronne du Fonds monétaire international (FMI), Mme Christine Lagarde. "Aujourd'hui, s'il n'y a pas d'action collective rapide, nous courrons le risque de perdre la bataille de la croissance", a-t-elle relevé à l'ouverture de la réunion du conseil des gouverneurs du FMI et de la Banque Mondiale à Washington. A cet effet, Mme Lagarde a proposé "une combinaison" entre les interventions de la BCE et du Fonds

européen de stabilité financière pour stabiliser les marchés de la dette publique en zone euro. Au terme d'une séance très volatile, les places financières européennes ont terminé dans le vert grâce aux valeurs bancaires, très attaquées durant la semaine. Cette légère reprise est intervenue en réaction de la déclaration d'un membre du conseil des gouverneurs de la BCE, Ewald Nowotny, qui a suggéré que l'institution "pourrait réintroduire des opérations de refinancement à un an pour les banques". Au lendemain d'une journée noire, les Bourses européennes se sont redressées: Paris a gagné 1,02%, Francfort 0,63% et Londres 0,50%. Milan a repris 1,36% et Madrid 2,12%, alors que la Bourse de New York évoluait à l'équilibre, après avoir ouvert en légère baisse. L'Organisation mon-

diale du commerce (OMC) a révisé, vendredi, en baisse ses prévisions de croissance du commerce pour 2011, s'attendant à une progression des échanges mondiaux de 5,8% contre 6,5% prévus jusqu'à présent. Le G20 a, également, promis, en vue du sommet de Cannes (sud-est de la France) les 3 et 4 novembre, un "plan d'action collectif ambitieux".

Les grands argentiers de la Planète ont donné l'impression d'avoir épuisé les solutions concrètes face à la crise.

R. E.



TIZI-OUZOU

**L'électricité pour
3.500 foyers à
l'horizon 2014**

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié, au titre du Plan quinquennal 2010-2014, d'un programme de raccordement de 3.500 foyers au réseau d'électrification rurale, a indiqué la Direction de l'énergie et des mines (DEM).

Selon le responsable de l'énergie au niveau de la DEM, ce programme d'électrification, doté d'une enveloppe d'1 milliard DA, est destiné à des cités et lotissements sociaux de création récente, ainsi que les nouvelles constructions éparpillées à travers les 67 communes que compte la wilaya.

La concrétisation de ce programme se fera en quatre tranches s'étalant de 2011 à 2014, sachant que ces projets d'alimentation en cette énergie vitale sont en cours d'étude par la société de distribution de l'électricité et du gaz pour la région Centre.

Le taux de raccordement au réseau d'électricité de la wilaya de Tizi-Ouzou est estimé par la DEM à plus de 95% des 250.000 foyers recensés.

CHLEF

**3.000 nouveaux
stagiaires attendus**

trois mille nouveaux stagiaires sont attendus dans les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels, dans la wilaya de Chlef, lors de la prochaine rentrée prévue en octobre, a annoncé la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

Ces nouveaux inscrits, qui viennent s'ajouter aux 7.265 autres stagiaires en formation, seront répartis sur 23 établissements de la formation professionnelle dont un institut totalisant 103 sections, a indiqué la même source ajoutant que les spécialités, au nombre de 37, offertes aux stagiaires permettent à ces derniers d'opter pour les spécialités qui leur conviennent suivant leur niveau d'instruction.

Selon les responsables de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, la demande des jeunes pour la formation au sein des établissements du secteur a sensiblement augmenté, ces dernières années, en raison des opportunités d'emploi offertes aux diplômés du secteur et des facilités en matière de bénéfice du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes, notamment pour les spécialités liées au bâtiment comme la plomberie, la menuiserie, la maçonnerie, la peinture et autre ferronnerie.

APS

TISSEMSILT, CONSERVATION DES FORÊTS

**Prochain lâcher de 400
faisans communs**

Avant la fin de l'année en cours, il est prévu une opération de lâcher de 400 faisans communs, espèce dite également faisan de Colchide ou de chasse, dans des espaces naturels à Tissemsilt, a indiqué la Conservation des forêts.

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrite dans le cadre du programme national élaboré par la Direction générale des forêts, cette opération sera organisée au niveau du parc régional Aïn Antar, dans la commune de Boukaïd, et de la forêt El-Arbaa, sur le mont de l'Ouarsénis, a précisé à l'APS la même Conservation des forêts, signalant que les faisans seront acheminés depuis la réserve de chasse de la wilaya de Tlemcen.

Relevant de la Conservation des forêts de Tissemsilt, une équipe spécialisée dans ce domaine est chargée du suivi de cette action pour veiller à la bonne acclimatation des oiseaux au niveau des deux sites précités, a ajouté l'APS.

Selon la Conservation des forêts, Cette opération permettra d'encourager l'activité de chasse et le repeuplement du gibier, contribuant ainsi à l'équilibre de la nature et du climat en ces zones protégées.

Le lâcher de faisans, selon l'APS, permettra également de relancer et de développer la recherche scientifique à travers la



création d'ateliers de contrôle et de suivi du parcours de ces oiseaux.

La Conservation des forêts de Tissemsilt rappelle qu'en 2008 et 2009, elle avait procédé avec succès au lâcher de

850 faisans de Colchide au parc national des Cèdres de Theniet El-Had, au parc régional de Aïn Antar et à la forêt de Gouassem à Lardjam.

B. M.

SETIF, UNIVERSITÉ FERHAT-ABBAS

**13.000 nouveaux étudiants dans
les amphithéâtres**

L'université Ferhat-Abbas de Sétif accueillera à la prochaine rentrée plus de 13.000 nouveaux étudiants, a indiqué le rectorat de cet établis-

sement. La faculté des sciences économiques et de gestion, avec 2.500 nouveaux bacheliers, comptabilise le plus grand nombre de nouveaux inscrits, a pré-

cisé le responsable de la communication de l'université, M. Azzedine Rebigua.

Selon ce responsable, l'université Ferhat-Abbas, avec ces nouvelles inscriptions, comptera quelque 50.000 étudiants. Il a également rappelé qu'une promotion de 8.000 diplômés dans les différentes filières est sortie, l'année dernière, de cette université. Faisant part de l'ouverture d'une nouvelle unité de recherches en optique de précision, M. Rebigua a souligné que l'université de Sétif compte désormais 42 laboratoires et 4 réseaux de recherche, faisant de cette institution "l'une des 5 premières universités du pays sur ce plan", selon lui.

La rentrée universitaire verra la réception de 10.000 nouvelles places pédagogiques au nouveau pôle El Hidhab (est de la ville) qui accueilleront les étudiants des filières des sciences humaines et sociales, des lettres, des langues et de l'optique de précision.

Pas moins de 6.000 lits seront également réceptionnés, diminuant ainsi la pression sur les autres résidences universitaires, a ajouté le même responsable, rappelant qu'avec le nouveau pôle d'El Hidhab, l'université Ferhat-Abbas, créée en 1978, comptera 3 complexes universitaires dispensant plus de 70 spécialités.

APS

KHENCHELA, CHAMBRE DE L'AGRICULTURE

Les labours déjà entamés

Afin de préparer le sol pour la mi-octobre, de nombreux agriculteurs de la wilaya de Khenchela ont commencé à labourer leurs terres avant même le début de la campagne labours-semailles, a indiqué le président de la Chambre de l'agriculture.

PAR BOUZIANE MEHDI

La Chambre s'emploie depuis plusieurs années déjà à sensibiliser régulièrement les exploitants sur l'intérêt de procéder aux labours précoces qui favorisent l'absorption des précipitations et l'amélioration des rendements, comme ce fut le cas au terme de la campagne 2010-2011, a rappelé le président de la Chambre de l'agriculture à l'APS.

Entre février et mars 2010, 192 mm de pluviométrie avaient été recueillis, permettant de réaliser 1,4 million de quintaux de céréales au terme de la campagne moissons-battages qui s'est achevée sans qu'il ne soit enregistré le moindre incendie de récolte, selon le même responsable.

De leur côté, les responsables de la Direction des services agricoles ont souligné que la campagne labours-semailles 2011-2012 s'est fixée pour objectif de réaliser 89.000 hectares pour les céréales, toutes espèces confondues, dont 15.000 ha



pour l'intensification des semences prévues dans la zone sud de la wilaya, dans la zone saharienne. La Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) procédera prochainement, pour sa part, à la vente des semences et des engrais. Ses responsables s'attendent à la livraison de 20.000 quintaux de grains et 6.000 quin-

taux d'engrais. Selon l'APS, les services agricoles de la wilaya prévoient pour la campagne qui débute en octobre, l'emblavement de 43.000 quintaux de blés dur et tendre, près de 48.000 ha d'orge qui représentera 63% des surfaces réservées aux céréales, dans cette région agro-pastorale.

B. M.

NAÂMA, DIRECTION LOCALE DES SERVICES AGRICOLES

102.000 quintaux de dattes attendus



Une récolte de 102.000 quintaux de dattes est attendue au cours de l'actuelle saison agricole dans la wilaya de Naâma, soit une hausse de 20.000 quintaux par rapport à la récolte de la saison précédente, a indiqué la Direction locale des services agricoles (DSA).

Les services de la DSA prévoient aussi durant la campagne de récolte prévue début octobre prochain, une augmentation de rendement de la production de dattes, à tra-

vers les régions phoenicicoles situées au sud de la wilaya de Naâma, dont Tiout, Moghrar, Asla, Djeniène Bourezgue et dans les nouvelles palmeraies de Hadj Mimoun, El-Aâch, N'tila et Sidi Brahim, a signalé le service de production et de soutien technique à la DSA.

Cette amélioration, aux plans qualitatif et quantitatif, de la production est due essentiellement aux conditions naturelles favorables, ainsi qu'aux contrats de perfor-

mance ayant permis le soutien de l'arboriculture fruitière, l'extension des palmeraies, en plus du développement de l'irrigation agricole par la réalisation de forages et la réhabilitation des foggaras, système d'irrigation traditionnel.

Selon les mêmes services, la hausse de la production de dattes dans la wilaya de Naâma est aussi le résultat des efforts déployés en matière de rajeunissement et d'extension des palmeraies, notamment dans la région de Moghrar qui a bénéficié ces deux dernières années de projets de réhabilitation de ses palmeraies, avec le concours du Commissariat au développement de l'agriculture dans les régions sahariennes (CDARS).

En dépit de ce programme qui a touché aussi l'accroissement des capacités de mobilisation de la ressource hydrique destinées à l'irrigation des vieilles palmeraies, ces régions, renfermant plus de 300.000 palmiers, souffrent encore d'un déficit en eau d'irrigation, notamment les palmeraies situées dans la commune de Djeniène Bourezgue, au sud de Naâma, a relevé la DSA qui rappelle les doléances maintes fois soulevées par les fellahs à ce sujet. Les prix des dattes connaissent actuellement une flambée sur le marché local où ils avoisinent les 250 DA/kg pour les variétés locales connues sous les noms de "khelt" et "tikerbichen", alors que les autres variétés, de moindre qualité, sont cédées à des prix oscillant entre 130 et 180 DA/kg.

APS

EL-HADJAR (ANNABA)

760 logements attribués avant la fin 2011

Pas moins de 760 logements publics locatifs (LPA) seront attribués "avant la fin de l'année 2011" dans la daïra d'El-Hadjar (Annaba), selon les services de la wilaya.

Ce quota a été réalisé dans les communes d'El-Hadjar (460 logements) et de Sidi Amar (300 logements), l'essentiel de ces dernières unités (250 logements) devant participer à la résorption de l'habitat précaire (RHP) dans cette commune. Les commissions chargées d'étudier les dossiers des postulants, actuellement à pied d'œuvre, "achèveront leurs travaux aux échéances prévues", a affirmé, pour sa part, le chef de la daïra d'El-Hadjar, Farid Safar, qui a rappelé que cette daïra, avec celle d'El Bouni et de Annaba, concentre l'essentiel de la population de la wilaya de Annaba.

Cette dernière a bénéficié, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, de 40.000 logements, tous segments confondus. Près du tiers de ce programme, soit 12.650 unités, est destiné à la résorption de l'habitat précaire (RHP) dans cette wilaya où il a été recensé près de 16.000 habitations précaires.

EL-TARF

Un guide touristique pour la wilaya

Un guide touristique mettant en valeur les atouts de la wilaya d'El-Tarf vient d'être édité par le commissariat du festival culturel local des arts et cultures populaires.

Intitulé "El-Tarf, un littoral du corail", ce recueil de 140 pages, édité en arabe et en français, se veut une rétrospective des potentialités culturelles et touristiques de cette région de l'est du pays. La publication, aérée et agréable à lire, est agrémentée de belles images des zones humides, des forêts, des plages et autres sites archéologiques, assorties de textes explicatifs clairs et à la portée de tous. Les costumes et les arts traditionnels de la wilaya d'El-Tarf y trouvent également bonne place. Le directeur de wilaya de la culture, M. Ali Taïbi, a souligné que ce guide met en exergue les richesses naturelles et touristiques qui représentent de véritables catalyseurs pour l'émergence d'une nouvelle dynamique en matière de tourisme culturel et de découverte. Des exemplaires de cet ouvrage, qui met également en valeur la notion d'écotourisme ou "tourisme vert" au moyen de photographies de très haute définition, seront déposés au niveau des postes frontaliers, des aéroports, des agences de voyage et autres structures chargées de la promotion du tourisme en Algérie.

APS

GHAZA

Haniyeh appelle au dialogue national

Le chef du gouvernement dissous dans la bande de Gaza, Ismail Haniyeh a appelé vendredi le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas à lancer un dialogue national si la démarche palestinienne visant à obtenir la reconnaissance d'un Etat palestinien par l'Onu échouait.

"L'alternative de l'échec du recours à l'Onu ne devrait pas être les négociations avec Israël. Compte tenu des positions des Etats-Unis et de l'Europe, nous demandons à Abbas de revenir au peuple palestinien pour lancer un dialogue national", a déclaré M. Haniyeh. "Cette stratégie devrait être basée sur le maintien des constantes nationales à savoir, la poursuite de la résistance, le renforcement des capacités du peuple palestinien et le renforcement des actions diplomatiques avec les pays arabes", a affirmé M. Haniyeh avant le discours du président Abbas devant l'Assemblée générale pour demander l'adhésion de l'Etat palestinien à l'Onu. "Le recours palestinien à l'Onu est voué à l'échec, parce que les Etats-Unis, à la demande d'Israël, vont bloquer cette démarche par leur veto, et la politique européenne n'est pas meilleure que celle des Etats-Unis", a encore ajouté M. Haniyeh. "Un Etat palestinien ne peut être établi que par la résistance armée", a souligné M. Haniyeh.

TCHAD

L'opposition critique le report des élections locales

La coalition de l'opposition tchadienne a qualifié vendredi d'"inopportune et éminemment politique" la décision de la Cour suprême de suspendre les élections locales du 27 novembre 2011. "Cette décision, inopportune et éminemment politique, vient malheureusement confirmer une accointance marquée entre les hautes institutions juridiques du pays, le Conseil constitutionnel et la Cour suprême, et le pouvoir politique", a indiqué le principal opposant Saleh Kebzabo, porte-parole adjoint la coordination des partis politiques pour la défense de la constitution (CPDC), lors d'une conférence de presse à N'Djamena. "La CPDC prend acte de la décision de la Cour suprême et invite les acteurs politiques à se retrouver pour en tirer les conséquences. La CPDC insiste sur l'urgence à reprendre la situation en main, faute de quoi elle sera obligée de prendre des initiatives qui s'imposent", a-t-il ajouté.

La Cour suprême a suspendu le 16 septembre la date du 27 novembre pour les locales après une plainte de l'association des maires du Tchad. "Selon la loi, si les maires en fonction veulent prendre part à ces élections locales, ils doivent démissionner six mois à l'avance", a expliqué récemment un membre de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) or la date des élections n'avait été annoncée qu'en juillet. Les élections locales concernent tous les chefs-lieux des régions, les dix arrondissements de N'Djamena.

LE PRÉSIDENT ALI SALEH RENTRE AU YEMEN

Les manifestations reprennent de plus belle

Le retour surprise du président Saleh est intervenu alors que la capitale est secouée depuis dimanche par de violents affrontements entre forces pro et anti-Saleh, qui ont fait plus de cent morts.

Dix-huit personnes ont été tuées vendredi, et 56 autres blessées, dans de violents combats entre les forces de sécurité et des partisans du puissant chef tribal cheikh Sadek Al-Ahmar qui ont secoué le quartier d'Al-Hassaba dans le nord de Sanaa, a rapporté *Al-Sahwa.net*, le site d'information du principal parti d'opposition, le parti islamiste Al-Islah.

Les combats se sont intensifiés peu après l'annonce du retour à Sanaa du président Saleh, ses forces n'hésitant pas à bombarder certains quartiers de la capitale à l'arme lourde. "Nous nous dirigeons à coup sûr vers une escalade de la violence, mais laissons-le revenir", a déclaré un organisateur des manifestations anti-Saleh, Mohamed Asl. "Nous voulons qu'il revienne et qu'il soit jugé pour ses crimes."

Contesté par la rue depuis janvier, le président yéménite avait été blessé et partiellement brûlé dans un attentat contre son palais présidentiel le 3 juin. A peine rentré, il a appelé à une trêve dans les combats dans la capitale pour faciliter un règlement négocié du conflit. "Le président appelle toutes les parties, politiques et militaires, à un cessez-le-feu", a déclaré un responsable sous couvert de l'anonymat. Pour le chef de l'Etat, "il n'y a point d'autre solution que le dialogue et les négociations pour arrêter l'effusion du sang et parvenir à un règlement".

Dans la nuit de vendredi à samedi 17 personnes ont été tuées et 55 blessés lors de la dispersion par les forces de sécurité



d'une manifestation dans la capitale yéménite Sanaa pour réclamer le départ du président Ali Abdallah Saleh, ont rapporté des agences de presse citant des témoins et une source médicale.

Les forces yéménites ont lancé peu après minuit une attaque aux différents types d'armes et aux obus contre la place du Changement, où campent depuis fin janvier des manifestants réclamant le départ du chef de l'Etat, ont indiqué des témoins. Les protestataires étaient également la cible de tirs de snipers postés dans des immeubles autour de la place, a-t-on ajouté.

"Au moins cinq protestataires ont été tués", a déclaré une source médicale à l'hôpital de campagne établi sur la place du Changement. La Maison Blanche a aussitôt appelé le président Saleh à "engager

une transition complète du pouvoir". Le porte-parole de la présidence américaine a aussi "condamné l'usage de la force" contre les manifestants rassemblés dans les rues du Yémen, et a affirmé que seule une "solution politique" pouvait mettre fin à la crise actuelle. La France a également demandé au président yéménite d'engager rapidement le plan de sortie de crise proposé par le Conseil de coopération des Etats du Golfe. "Nous souhaitons que le président Saleh réponde sans délai à l'aspiration démocratique exprimée depuis des mois par le peuple yéménite et surtout par sa jeunesse", a souligné lors d'un point-press le porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères français

R. I.

LIBYE

Le CNT dévoilera un cabinet de crise dans quelques jours

Le Conseil intérimaire désormais au pouvoir en Libye a annoncé vendredi qu'il dévoilerait dans les jours à venir la composition d'un gouvernement "de crise", signe d'un débloccage en vue des tractations menées pour former un cabinet élargi. "Nous nous sommes mis d'accord sur un certain nombre de portefeuilles et sur les noms de ceux qui détiendront les plus importants. Il y aura 22 portefeuilles et un vice-Premier ministre", a précisé Abdel Hafiz Ghoga, porte-parole du Conseil national de transition (CNT). "Ce sera un gouvernement resserré, un gouvernement de crise". Sur le plan économique, Total a annoncé vendredi que la production avait repris sur le gisement en mer d'Al Djourf et que les livraisons de pétrole brut recommenceraient vraisemblablement dans les quinze jours.

La compagnie française a dit qu'elle devait encore procéder à des inspections détaillées de ses sites à terre avant d'être en mesure de dire quand, là, sa production

reprénderait. Total dispose d'une capacité de production de brut de 55.000 barils par jour (bpj) en Libye.

Cette annonce est la dernière mesure en date vers une reprise de la production pétrolière du pays, à plein régime, bien que deux gros bastions, l'oasis de Bani Walid et la ville portuaire de Syrte, demeurent entre les mains des partisans de Mouammar Kadhafi, qui reste introuvable.

En limite ouest de Syrte, un journaliste de *Reuters* a vu vendredi des dizaines de véhicules quitter la ville avec des civils à leur bord. Les forces du CNT ont tiré des obus de chars et d'artillerie en direction des positions des kadhafistes, tandis que des avions de l'Otan continuaient de survoler la ville natale du colonel Kadhafi.

Le CNT contrôle désormais totalement l'oasis de Sebha, dans le centre du pays, mais aussi Djourfra, au nord-est de Sebha, ainsi que les villes-oasis de Sokna, Waddan et Houn, dans les environs.

Reuters



MIDI

TELEPHONIE

AU COURS DU 2^e TRIMESTRE 2011

**Les smartphones
surclassent les mobiles
classiques !**



Page 14

DJEZZY CRÉE LA SURPRISE AU MED IT 2011



LE SAMSUNG GALAXY PRO ET LE NOKIA E7 DÉVOILÉS

Page 12

● LG P525 COMMERCIALISÉ EN ALGÉRIE
**Un mobile entrée de gamme riche
en fonctionnalités**

● CONÇUE SPÉCIALEMENT POUR LES SMARTPHONES
**Une application mobile pour
localiser ses enfants**

Page 12

● NOKIA N9 FAIT SON ENTRÉE SUR LE MARCHÉ AFRICAIN
Un élégant smartphone avec

Page 13

**DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉPHONIE
MOBILE EN ALGÉRIE**

Les nouveaux besoins du marché à l'ombre de la 3G

La téléphonie mobile en Algérie a fait l'objet d'une analyse pertinente notamment dans son volet développement économique lors du dernier club de presse de Nedjma qui a eu lieu le 21 du mois courant. Ahmed Hamoui, expert en télécommunications, s'est en effet étalé sur cette question et a démontré que ce secteur est arrivé à saturation et qu'il faut introduire de nouveaux services pour le relancer de nouveau.

Page 14



DJEZZY CRÉE LA SURPRISE AU MED IT 2011

Le Samsung Galaxy Pro et le NOKIA E7 dévoilés

A la veille de la tenue du Salon International des Télécommunications, MED IT, Djezzy annonce sa participation à ce rendez-vous incontournable qui aura lieu du 26 au 28 septembre au Palais de la culture de Kouba.

Après avoir présenté en novembre 2006 en exclusivité en Algérie et dans tout le Maghreb le BlackBerry, Djezzy reste le pionnier des solutions de mobilité, notamment le push Email en Algérie avec cette fois-ci deux nouveautés en avant-premières, précise un communiqué de l'opérateur. Le nouveau Samsung GALAXY Pro, un téléphone à clavier AZERTY et écran tactile, sous OS Android 2.3

(Gingerbread) qui offre le meilleur des deux mondes, des solutions professionnelles et de messagerie avancées pour les professionnels.

A la maison, au bureau, en déplacement, le clavier Azerty facile à utiliser avec des fonctionnalités de messagerie avancées, le Social Hub et les solutions professionnelles telles que ThinkFree office, ainsi qu'un accès à un vaste choix d'applications disponibles sur Android Market devrait satisfaire les besoins des utilisateurs professionnels les plus exigeants. La seconde nouveauté à découvrir d'urgence au stand Djezzy, et toujours en exclusivité, est le Nokia E7, un téléphone à clavier AZERTY et écran tactile, avec son superbe écran AMOLED ClearBlack. Les usagers pourront profiter pleinement de ses fonctionnalités de messagerie avancées ainsi que des solutions professionnelles de pointe.

Outre, ces nouveautés inédites, Djezzy sera présent, bien entendu, avec ses meilleures solutions entreprises qui ont fait son succès et celui de ses partenaires à l'instar de la fameuse Offre Crédit Flotte qui a les faveurs des chefs d'entreprise qui apprécient pour les bénéfices qu'ils retirent en termes d'économie et de gestion optimale de leur budget de téléphonie mobile.



LG P525 COMMERCIALISÉ EN ALGÉRIE À 14.400 DA

Un mobile entrée de gamme riche en fonctionnalités



LG Algérie a lancé depuis quelques semaines un nouveau téléphone mobile sur le marché national connu sous le nom de LG P525. Ce terminal est disponible sur toutes les boutiques et points de vente agréés de LG Algérie au prix de 14.400 DA. Il combine business et plaisir.

LG P525 est un mobile léger au poids de 120 g, mais aussi très fin. D'ailleurs, ses dimensions le prouvent et sont autour de 109,4 X 56,2 X 12,95 mm. Son large écran tactile de 2,8 pouces lui donne plus de succès que ses prédécesseurs de la large gamme du fabricant sud-coréen. Sa particularité est sa capacité de supporter deux emplacements cartes SIM. L'affichage enchaîné des deux SIM consolide les messages par contact et les codifie par couleur choisie par carte SIM. Le tout dans le but de multitâches en toute simplicité.

Ce modèle est livré avec une caméra de 2 Méga Pixels avec Fixfocus et une résolution d'image de 1600,0 X 1200,0 X pixels, sans oublier le Zoom numérique. En termes de connectivité, le LG P525 n'est pas compatible avec la 3G. Ceci dit, ce modèle prend en charge le Bluetooth 2.1 avec A2DP. Il est aussi compatible au réseau GPRS Classe 12 (4 +1 / 3 +2 / 2 +3 / 1 +4 slots), 32 à 48 Kbits / s et EDGE la classe 12 et enfin le réseau Wi-Fi. Concernant la navigation Web est rapide avec Opera Mini 5.0 est encore plus amusant sur le P525. Tout, y compris MSN Messenger, Facebook, Twitter, MySpace, Odnoklassniki et VKontakte sont intégrés dans votre téléphone!

Quant à la puissance de la batterie, le LG P525 peut fournir un temps de conversation allant jusqu'à 10 heures, soit 1500mAh. Une durée de vie révolutionnaire.

«XPERIA ARC» DISPONIBLE EN ALGÉRIE

Le smartphone Android ultra-plat de Sony Ericsson !

Sony Ericsson via son distributeur officiel en Algérie «Darkom» annonce la commercialisation d'un nouveau smartphone haut de gamme, offrant ainsi au consommateur algérien un terminal équipé de technologies de pointe. Le smartphone phare de la nouvelle gamme du fabricant nippon-suédois demeure, sans doute, le Sony Ericsson «Xperia ARC» qui est commercialisé dans toutes les boutiques Darkom au prix de 53.900 DA TTC. Xperia ARC est un smartphone ultra plat et classe en main. C'est aussi un mobile qui présente toutes les fonctionnalités multimédia HD d'un smartphone Android. Le terminal se distingue par sa remarquable finesse et son aspect concave. Il affiche à peine les 8,7 mm d'épaisseur.



Son aspect rutilant renseigne sur le système d'exploitation inédit Android, version 2,3 (Gingerbread), ainsi les images qu'il réalise sont d'une rare netteté. A l'origine de cette performance un capteur Exmor R du téléphone HD. Aussi, Xperia Arc est équipé d'un appareil photo numérique de 8,1 Méga-pixels, d'un lecteur MP3, d'une radio FM et d'une carte mémoire 8GO incluse.

Le Xperia Arc a pour autre particularité d'abriter les plus récentes technologies Sony. Il assure des contrastes renforcés et des couleurs plus éclatantes, notamment avec son écran Reality multitouch et Mobile BRAVIA Engine de 4,2 pouces. La connexion HDMI est l'autre atout de cet outil, accessible via un câble fourni avec le téléphone.

Elle permet de regarder sur l'écran d'une télévision les photos et vidéos ainsi que tout le menu du mobile.

Concernant l'autonomie de ce smartphone, elle est de 6h 55 en communication et de 430 h en veille.

NOKIA N9 FAIT SON ENTRÉE SUR LE MARCHÉ AFRICAIN

Un élégant Smartphone avec des technologies de pointe

Nokia annonce aujourd'hui le lancement de son Smartphone Nokia N9 sur les marchés les plus importants de l'Afrique, dont l'Algérie. Ce tout dernier Smartphone s'adresse à tous ceux qui sauront apprécier son savant mélange, mariant design et technologie de pointe.

Selon un communiqué du fabricant finlandais, le Nokia N9 est un Smartphone doté d'un écran intégral au design innovant de 3,9 pouces AMOLED qui est fait d'un verre anti-rayures. Avec ce nouvel écran, il n'est plus besoin de d'une touche pour retourner à la page d'accueil. Il est aussi équipé d'un capteur autofocus Carl Zeiss 8 mégapixels, avec objectif grand angle, prise vidéo qualité HD et large interstice, offrant une excellente performance pour l'appareil photo, même en cas de faible luminosité. Cela fait du Nokia N9 l'un des meilleurs appareils photos de téléphone jamais produits. Le Nokia N9 propose une navigation pour les piétons et les automobilistes, avec guidage vocal via Maps. Avec la nouvelle Drive app, vous pouvez monter dans votre voiture et immédiatement lancer la navigation vers votre destination.

A cette occasion, Alessandro Lamanna, vice-président des Ventes Nokia pour la région Moyen Orient et Afrique, explique que «le Nokia N9 est parfaitement adapté aux utilisateurs de la région: amateurs de technologies et soucieux de leur allure, ils exigent les produits les plus sophistiqués». D'après ce responsable, les chiffres récemment publiés par Gartner révèlent que les Smartphones de Nokia continuent à se positionner en tête des marchés de la région, dont ils représentent 41,9% des ventes, ce qui reflète la confiance des utilisateurs régionaux vis-à-vis des produits Nokia.



«C'est pour cette raison que Nokia a choisi le marché de la région de l'Afrique pour lancer le N9, dans le droit-fil de son engagement à satisfaire les exigences de ses clients, en termes de performance et standing», a précisé Alessandro Lamanna.

Avec ses technologies innovantes, le Nokia N9 va marquer un tournant dans l'utilisation des Smartphones.

Ce téléphone très attendu sera disponible en trois couleurs : noir, cyan et magenta et sera commercialisé dès le début du mois d'octobre.

CONÇUE SPÉCIALEMENT POUR LES SMARTPHONES

Une application mobile pour localiser ses enfants



Le téléphone portable réservé jadis seulement aux communications s'est développé au fil des années, notamment depuis l'apparition des smartphones. En effet, il y a aujourd'hui des applications pour tout : connaître l'heure du jeûne, l'heure de la prière, quel temps va faire demain, ... Et jusqu'à l'application pour localiser son enfant !

Il s'agit là, de la toute dernière innovation dans le secteur IT. Ce nouveau système permet de géolocaliser des personnes grâce à un programme installé sur leur téléphone portable. Appelé : "MapMyMobile", il serait particulièrement indiqué pour les parents qui souhaitent localiser leurs enfants, rapporte aujourd'hui le journal «Le Parisien». Selon le journal français, ce service s'avère très utile pour les parents et déplaie aux adolescents. Dans une déclaration accordée au même journal, le P-DG de l'entreprise qui a créé ce système, Daniel Vassallucci explique : «On peut savoir à tout moment où est son ado, s'il est entré ou sorti du collège, s'il dort bien chez son copain après sa sortie en boîte.

Mieux encore, les parents auront accès à l'historique des déplacements de leurs enfants, avec un système d'alerte (par SMS ou e-mail) qui peut être paramétré en cas d'accès ou de sortie de certaines zones.»

A noter, enfin, que cette application est conçue spécialement pour les smartphones tels que le BlackBerry.

DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE EN ALGÉRIE

Les nouveaux besoins du marché à l'ombre de la 3G

La téléphonie mobile en Algérie a fait l'objet d'une analyse pertinente notamment dans son volet développement économique lors du dernier club de presse de Nedjma qui a eu lieu le 21 du mois courant. Ahmed Hamoui, expert en télécommunications, s'est en effet étalé sur cette question et a démontré que ce secteur est arrivé à saturation et qu'il faut introduire de nouveaux services pour le relancer de nouveau.



« Nous assistons à un tassement du secteur de la téléphonie mobile en général. Après des années d'euphorie et de croissance phénoménale, les réseaux ont tendance à connaître des ralentissements importants de leur croissance », a-t-il mis en évidence. Et face à cette situation, l'opérateur propose aux autorités de prendre des décisions et de ne pas rester au stade des effets d'annonce et créer les conditions d'une activité multiple boostant en définitive le développement économique du pays.

Parmi les décisions que l'ARPT doit prendre et imposer, figure l'itinérance nationale (roaming national) car jusqu'à présent, le perdant est le consommateur. La probabilité que les trois opérateurs connaissent des défaillances techniques en même temps et à un même endroit est quasi nulle. Ce sujet est complètement évité de la part de l'ARPT et semble préoc-

cupée par d'autres sujets plus techniques (signature électronique par exemple).

Conserver le numéro en changeant d'opérateur

Deuxième proposition du conférencier : aller vers la portabilité des numéros. Une ancienne revendication de l'expert car cela va libérer le consommateur pour le choix de l'opérateur. Il casse cette tendance qui laisse croire que les numéros appartiennent aux opérateurs alors qu'ils appartiennent à l'Etat comme les fréquences.

La portabilité du numéro a donc pour objet de supprimer les entraves au libre choix des consommateurs, notamment entre les opérateurs de téléphonie mobile, et de garantir ainsi le développement d'une concurrence effective sur le marché des services téléphoniques.

Ainsi, alors qu'on peut changer d'opé-

rateur en conservant le même numéro en seulement 24 heures en Irlande ou à Malte, cela peut prendre 15 jours en Italie, voire 38 jours en Pologne. En ce qui concerne la France, le délai de portabilité des numéros mobiles est de 10 jours. L'expérience dans d'autres pays a montré un rééquilibrage du marché entre opérateurs de 2% à 4% en faveur de plus petits opérateurs.

De nouveaux services tissent leurs réseaux

Parmi les services à introduire figure le *M Paiement* pour les paiements des factures téléphoniques, de gaz et d'électricité ainsi que de l'eau par exemple. Dans ce domaine, le Kenya est un exemple à suivre. Près de 15 millions d'utilisateurs de ce système et près de 8 millions en Tanzanie.

Le *M Education* permet l'apprentissage

à n'importe quel moment ou à n'importe quel lieu à l'aide d'un appareil mobile. Le *M Santé* permet de suivre l'état des patients à distance. En France, Orange propose de multiples applications aux personnes âgées et leur permet de continuer à vivre de façon indépendante. La téléphonie mobile permet d'accroître l'accès à internet, aux réseaux sociaux et au développement de la publicité.

Mais face à ces perspectives, l'Algérie a-t-elle réuni les conditions d'un développement durable ? Le conférencier trouve que le nombre d'internautes est ridicule ainsi que le type d'accès. Il faut adapter la loi sur la monnaie et le crédit pour un usage réglementé de la monnaie électronique, introduire une politique fiscale favorable au développement des contenus mobiles et la création d'incubateurs et de parcs technologiques.

La 3G dans la précipitation

On parle en ce moment de la « 3G » qui va booster le secteur en Algérie. Mais cela dépend de la contrepartie financière exigée et surtout de la nécessité d'ouvrir les passerelles. Les coûts de location des circuits sont exorbitants du fait qu'ils ne soient pas soumis à la concurrence. Les accès sont figés avec l'obligation de passer par la France, l'Espagne ou l'Italie. Algérie Télécom doit mettre en place un système d'accès national (régional puis local) à l'Internet avec une date d'atteinte des objectifs. Le processus d'attribution de la licence 3G en Algérie est officiellement lancé. L'octroi provisoire des licences aura lieu le 23 octobre et la mise en œuvre commerciale au 1^{er} trimestre 2012. Ces échéances sont-elles réalistes ? Hamoui en doute un peu, insinuant qu'il sera difficile d'être au rendez-vous de la « 3G » en Algérie à ces dates. Le débat est en tout cas ouvert sur ce défi autant technologique que politique car il engage tout un gouvernement.

AU COURS DU 2^E TRIMESTRE 2011

Les smartphones surclassent les mobiles classiques !

Dans une étude réalisée par IDC sur l'Europe de l'Ouest, il ressort que les ventes de smartphones sont supérieures à celles des téléphones mobiles classiques. C'est une première ! Cela démontre que le marché des smartphones est en pleine expansion. En effet, pas moins de 21,8 millions de smartphones ont été écoulés au cours du deuxième trimestre de l'année en cours, soit une hausse de 48% par rapport à la même période de l'an dernier. Les mobiles classiques appelés aussi, les « feature phones » se sont vendus pendant le deuxième trimestre de 2011 à 20,4 millions d'unités, soit une baisse de 29% comparé à la même période de l'année précédente. Et c'est le fabricant sud-coréen, Samsung qui vient en tête avec 33% de parts de marché et 13,9 millions d'unités écoulées au cours du 2^e trimestre 2011. Le coréen a été suivi par le finlandais Nokia qui a pu conserver 21% de parts de marché, devant Apple (11%), puis HTC et RIM (7%). En revanche, les choses se compliquent sur le seul marché des smartphones au cours du 2^e trimestre. Sur 1 an, Samsung fait un bond magistral de +700% et prend encore la première place des constructeurs, avec 22% des ventes. Il est talonné par Apple (+64% de progression sur un an). HTC enregistre, lui aussi, une belle progression de +121% sur un an, et s'empare de la 3^e place du podium, avec 14% des ventes, à égalité avec RIM. En revanche du côté de Nokia la chute est spectaculaire. Le constructeur finlandais perd 60% sur un an, et totalise seulement 11% des ventes de smartphones sur la même période. Le jeu n'est pas encore fait et ces chiffres peuvent changer au cours des deux prochains trimestres de 2011.



VOYAGE AU CŒUR DE LA POÉSIE SUD-AFRICAINE AVEC VOVANI BILA AU SILA 2011

Le lyrisme de la douleur

L'Agence algérienne pour la culture et le rayonnement culturel (AARC) participe pour la première fois au Salon international du Livre d'Alger (SILA 2011). Sa participation est d'une grande importance culturelle car elle apporte avec elle un lot de nouveauté avec diverses activités culturelles liées à la promotion du livre.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Pour ce samedi, 4^e jour de la tenue du Sila, au milieu des deux salles de conférences (A et B) se trouvant au salon, l'AARC se positionne comme l'un des organismes qui organise des conférences-débats forts intéressantes autour de la littérature Sud Africaine.

La littérature d'Afrique du Sud est l'une des plus remarquables du continent par la richesse de sa production et la notoriété internationale de ses écrivains. C'est sans doute la littérature africaine la plus universalisée. Les spécificités de la nation sud-africaine ont forgé l'identité de sa littérature. C'est d'ailleurs dans ce sens que c'est porté hier le rendez-vous littéraire avec Vovani Bila. Poète, écrivain et éditeur, il a expliqué que ses écrits sont étroitement liés à la situation politique, économique et sociale de son peuple.

Poésie des inégalités sociales

« La d'où je viens la pauvreté me gifle », annonce-t-il dans un de ses poèmes. A travers donc sa littérature, il dénonce la corruption qui gangrène les Etats africains en général et son pays en particulier. Il dénonce également avec engagement les actes racistes très violents qui n'ont pas disparu à la fin de l'Apartheid.

« Je suis contente que nous ayons eu notre indépendance après l'Apartheid, d'ailleurs plusieurs écrivains, hommes et femmes de culture ont contribué à travers leurs créations à son abolition, néanmoins notre combat ne s'arrête pas là, puisqu'il reste encore des inégalités dans mon pays. J'adore mon pays, reste que malgré ce que vous voyez, les belles artères, les gratte-ciel érigés, montrant la puissance de l'Afrique du Sud, mon pays souffre et se caractérise également comme les autres pays africains par une pauvreté dérouterante. Ce sont ce genre d'inégalités que j'essaie de monter à travers mes œuvres », affirme le poète Bila.

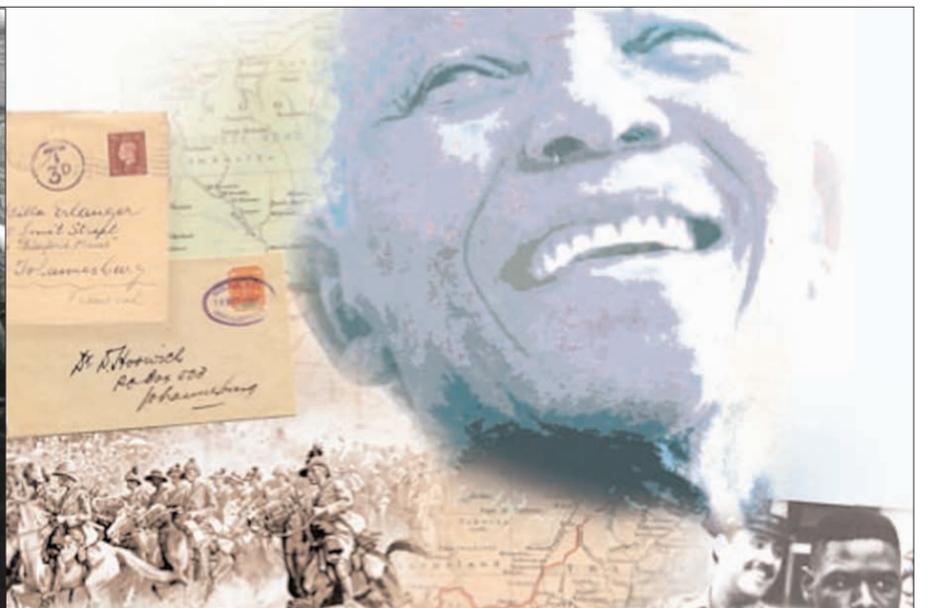
Né en 1972 à Elim, dans la province de Limpopo, il est fondateur et responsable d'une revue poétique. Il est aussi



coordinateur d'une coalition provinciale et éditeur du journal *The Community Gazette*. Vovani Bila a publié huit ouvrages en anglais et en northern sotho et tsonga, langues dominantes de sa province. Toujours à la recherche d'une diffusion plus large de ses écrits, il a conçu en 2003 un CD où figurent sa propre poésie et sa musique. Il participe très activement à la vie poétique en Afrique du Sud de même qu'à l'étranger. Sa poésie moderne est symbolique de l'émergence des expressions littéraires des communautés noires. Grâce à ce genre de rencontres littéraires, le public aura la chance de connaître et de découvrir une nouvelle littérature. Les écrits des écrivains sud-africains sont connus pour leur particularité et pour la complexité attachée à des contextes politiques. Trois éléments-clés la caractérise. La première celle de vieille colonisation (dès 1652) dominée par les Boers (colons d'origine franco-néerlandaise) dont la langue, l'afrikaans, deviendra le tremplin du combat contre l'empire britannique. Cette longue guerre aboutira en 1961 à la proclamation de la République d'Afrique du Sud.

Puis le système de ségrégation raciale, l'Apartheid a été institué en 1948 et a été fondé sur une idéologie de la suprématie des Blancs sur les Noirs, mais également sur les métis et les autres ethnies.

Enfin arrive la République d'Afrique du Sud qui maintiendra et développera ce système. Une longue lutte contre l'Apartheid, menée par l'African National Congress (fondé en 1912) qui aboutira enfin à la condamnation de ce système par les Nations unies en 1961, à son abolition en 1990 et aux premières élections multiraciales de 1994.



Une douloureuse réconciliation

Ainsi aux débuts, la littérature sud-africaine est d'abord anglophone. Une des pionnières de cette littérature est Olivia Schreiner, née en 1855. En 1948, sort *Cry my beloved country* (Pleure, ô pays bien-aimé) d'Alan Paton.

Le premier roman écrit par un Sud-Africain noir, Mhudi, paraît en 1930. Son auteur, Sol Plaatje (1876-1932), issu d'une famille royale, est un militant inlassable des droits des Noirs.

Quant à la littérature afrikaner elle est centrée sur la lutte contre l'empire britannique et la répression des Boers. Ces écrits, souvent poétiques, subliment la beauté du pays, la foi chrétienne, l'esprit pionnier...

C'est la période dite du *Plaas Roman*. Cette littérature traite aussi des relations à l'intérieur de la société afrikaner. Les autres communautés sont souvent présentées de manière lointaine ou paternaliste.

A partir des années 30, la littérature afrikaner poursuit son changement à travers le mouvement des Dertigers. L'un de ses chefs de file est le poète N. P. van Wyk Louw (1906-1970). Les écrits de cette tendance accentuent la recherche, la défense et la sublimation des valeurs afrikaners à partir d'un questionnement existentiel.

Dans les années 60, la littérature sud-africaine va prendre un tournant décisif avec les écrivains dits Sestigters qui remettent en cause les fondements de la société et l'apartheid, mais selon des positions parfois très différentes.

L'écriture littéraire change également, prenant des formes plus modernes. De grandes plumes apparaissent durant cette période comme André Brink ou encore l'invité-phare du Sila Breyten Breytenbach.

Mais la classification en Dertigers (des années 30) et Sestigters (des années 60) est surtout chronologique et ne rend pas bien compte des différences tendances littéraires.

Les premières élections multiraciales de 1994 ouvrent une période d'euphorie historique. Les grands écrivains sestigers qui se sont, pour la plupart, opposés à l'apartheid, continuent à animer la littérature sud-africaine. Mais l'on voit de nouveaux auteurs apparaître, notamment dans les communautés brimées par l'ancien système.

C'est surtout l'après-Apartheid, avec son lot de questionnements, d'espoirs mais aussi d'inquiétudes, qui va inspirer les écrivains, notamment afrikaners.

Aujourd'hui, la littérature sud-africaine s'enrichit sans cesse de la singularité de son histoire, de la diversité de ses communautés, de l'expression de ses générations et de l'extraordinaire enjeu d'un pays qui veut se construire et s'affirmer au-delà de la haine du passé et des grands défis présents.

Enfin, il est à noter que cette littérature est en prise directe avec l'Histoire, marquée par l'apartheid, la violence, les inégalités sociales ou encore des politiques corrompues ou impuissantes. Une littérature qui, de ses figures majeures à sa jeune garde, illustre les préoccupations d'une nation en quête d'identité, sous les feux croisés de la réconciliation et de la réparation.

La littérature sud-africaine est aujourd'hui largement traduite et a trouvé chez des éditeurs comme Actes Sud ou le Seuil des ambassadeurs de premier ordre.

K. H.

TIZI- OUZOU

Journées d'étude sur la Kahina

PAR LOUNÈS BOUGACI

La Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou en collaboration avec le Comité des activités culturelles et artistiques de la même wilaya, l'association culturelle « Si Moh U M'hand » et l'association culturelle et scientifique de Khenchela « ACSK » organisent des journées d'étude sur la reine berbère la Kahina et ce, les 1^{er} et 2 octobre prochains dans l'enceinte de la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Au programme de cette manifestation culturelle, à laquelle

prendront part de nombreux universitaires, les organisateurs annoncent des expositions (photographies, livres, articles de presse, artisanat, tapis, peinture, bijoux berbères...). Par ailleurs, au volet animation, la salle du Petit-Théâtre abritera plusieurs conférences-débats dès le premier jour.

« La Kahina, transmission et rupture », sera le thème qui sera développé par Zina Benali, professeur de littérature francophone à l'université Paris 8. « La stratégie militaire de la Kahina », sera décortiquée par Bouaalars Khemify, spécialiste en his-

toire islamique à l'université de Sétif. Toujours dans le cadre de la même manifestation, il sera procédé à la projection du film-documentaire intitulé : *La Kahina, reine amazighe*, réalisé dans le cadre de l'émission *Twiza* de la TV4, et produit par Hafid Belache. Le documentaire sera suivi par un débat avec l'animateur Mohand Zerdoumi.

Concernant la deuxième journée, celle du 2 octobre, le chercheur Abdelhamid Kanouche reviendra, quant à lui, sur un sujet qu'il a intitulé « Lettre écrite à Dihia ».

« La nécessité d'entamer des fouilles sur le site archéologique de Baghai et son rôle dans le développement local », est un autre volet qui sera passé en revue par Tayeb Djalal, président de l'Association « ACSK » de Khenchela.

Lors de la cérémonie de clôture de ces deux journées d'étude, la Direction de la culture prévoit une animation musicale avec l'association « ACSK » de Khenchela et la troupe de danse « Itran n Da Lmulud » de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

L. B.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY L'Algérie triomphe face au Congo- Brazzaville...

La sélection nationale algérienne de volley-ball, vice-championne d'Afrique a battu vendredi après-midi son homologue du Congo-Brazzaville par 3 sets à 1 (25-19, 19-25, 25-15, 25-20) pour le compte de la première journée (Groupe B) du premier tour du 18^e Championnat d'Afrique des nations, organisée à la salle omnisports de Tanger du 22 au 30 septembre. Auparavant, dans le premier match du même groupe, la sélection nationale égyptienne, tenante du titre, avait battu son homologue de l'Afrique du Sud par 3 sets à 0 (25-12, 25-14, 25-16). Les matches du premier tour se disputent du 23 au 25 septembre à raison de 4 matches par jour. Les demi-finales se joueront le 27 du mois, alors que la finale se disputera le 29 septembre. Les deux finalistes de cette compétition continentale qui regroupe huit sélections africaines empocheront leur billet pour la Coupe du monde prévue du 19 novembre au 14 décembre prochains au Japon. Cette CAN-2011 est organisée par la section volleyball de l'Ittihad de Tanger (IRT), sous l'égide de la Confédération africaine de volley-ball et de la Fédération royale marocaine de volley-ball.

...l'Egypte bat l'Afrique du Sud...

La sélection nationale égyptienne de volley-ball, tenante du titre, a battu vendredi son homologue sud-africain par 3 sets à 0 (25-12, 25-14, 25-16) pour le compte de la première journée (Groupe B) du premier tour du 18^e Championnat d'Afrique des nations, organisée à la salle omnisports de Tanger du 22 au 30 septembre. Le deuxième match de ce groupe opposera, vendredi après-midi, l'Algérie, vice-championne, au Congo Brazzaville. Dans le groupe A, la Tunisie retrouvera le Cameroun, tandis que le Maroc affrontera le Botswana. Les matches du premier tour se disputeront du 23 au 25 septembre à raison de 4 matches par jour. Les demi-finales se joueront le 27 du mois, alors que la finale se disputera le 29 septembre. Les deux finalistes de cette compétition continentale qui regroupe 8 sélections africaines empocheront leur billet pour la Coupe du monde prévue du 19 novembre au 14 décembre prochains au Japon. Cette CAN-2011 est organisée par la section volleyball de l'Ittihad de Tanger (IRT), sous l'égide de la Confédération africaine de volley-ball et de la Fédération royale marocaine de volley-ball.

...Le Maroc bat le Botswana, le Cameroun l'emporte face à la Tunisie

La sélection marocaine de volley-ball a battu vendredi soir son homologue du Botswana par 3 sets à 0 (29-27, 25-18, 25-12), pour le compte de la première journée (Groupe A) du premier tour du 18^e Championnat d'Afrique des nations messieurs, organisée à la salle omnisports de Tanger du 22 au 30 septemb. Dans l'autre match du groupe le Cameroun a battu la Tunisie par trois sets à deux (25-18, 20-25, 25-17, 23-25 et 15-09). Dans l'autre groupe (Gr.B), la sélection nationale algérienne, vice-championne d'Afrique a battu vendredi après-midi son homologue du Congo-Brazzaville par 3 sets à 1 (25-19, 19-25, 25-15, 25-20) tandis que l'Egypte, tenante du titre, a pris le dessus sur son homologue d'Afrique du Sud par 3 sets à 0 (25-12, 25-14, 25-16). Les matches du premier tour se disputeront du 23 au 25 septembre à raison de 4 matches par jour. Les demi-finales se joueront le 27 du mois, alors que la finale se disputera le 29 septembre. Les deux finalistes de cette compétition continentale qui regroupe huit sélections africaines empocheront leur billet pour la Coupe du monde prévue du 19 novembre au 14 décembre prochains au Japon. La CAN-2011 est organisée par la section volley-ball de l'Ittihad de Tanger, sous l'égide de la Confédération africaine de volley-ball et de la Fédération royale marocaine de volley-ball.

FOOTBALL, EQUIPE NATIONALE Halilhodzic : «Je n'ai pas convoqué Ziani en raison de sa blessure»

Le sélectionneur national de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, a expliqué vendredi la non-convocation de Karim Ziani pour le match face à la Centrafrique, prévu le 9 octobre prochain à Alger, par la blessure dont souffre le joueur d'Al-Jaish (Div. 1 qatarie).

«Ziani est un joueur incontournable dans mon dispositif. J'ai décidé de ne pas le convoquer pour ce match par précaution, suite à la blessure qu'il a contractée dernièrement avec son équipe au niveau de la cuisse, je ne veux pas prendre de risques. Karim reste pour moi une pièce maîtresse», a indiqué le coach national au site spécialisé Al-Medane. Vahid Halilhodzic, a dévoilé vendredi une liste de 23 joueurs en vue du match face à la République centrafricaine, prévu le 9 octobre au stade du 5 juillet 1962 d'Alger (20h30), comptant pour la 6^e et dernière journée (Gr. D) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012. Appelé à se prononcer sur l'absence du milieu du FC Sochaux (Ligue 1 française), Ryad Boudebouz, très en verve actuellement avec son équipe, le sélectionneur des Verts estime que cela est dû à une raison purement disciplinaire. «Comme tout



le monde le sait, Boudebouz a fait l'impasse sur le stage qui s'est déroulé à Marcoussis (Paris/France), et sa mise à l'écart est dictée par le règlement intérieur. Je ne forcerai jamais un joueur à rejoindre la sélection et aucun élément ne peut se considérer comme intouchable avec moi», a-t-il expliqué. Parmi les joueurs qui effectuent leur retour en sélection figure l'attaquant de Reims (Ligue 2 française), Fethi Kamel Ghilas. «C'est un joueur qu'on a suivi depuis l'entame de la Ligue 2, il se trouve en pleine confiance en ce

moment, alors j'ai décidé de le convoquer pour voir ce dont il est capable de donner pour l'équipe». En prévision de ce rendez-vous face aux «Fauves», les Verts effectueront un stage de préparation du 2 au 10 octobre 2011 au Centre national technique de la FAF à Sidi Moussa (est d'Alger). A l'issue de la 5^e journée de qualification, le Maroc (8 points) occupe la première place du groupe D en compagnie de la Centrafrique avec un goal-average favorable, l'Algérie (5 points) est dernière avec la Tanzanie.

APS

ELIMINATOIRES JO-2012

Ait Djoudi : «J'espère que le tirage au sort sera clément pour nous»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne olympique, Azzedine Aït Djoudi, espère tomber sur des adversaires jouables, à la veille du tirage au sort du tournoi qualificatif pour les Jeux Olympiques JO-2012, prévus à Londres. «J'espère que le tirage au sort sera clément pour nous, même si j'admets que toutes les équipes se valent», a affirmé vendredi le coach des Olympiques à la Radio nationale. Le tournoi prévu au Caire (Egypte) du 26 novembre au 10 décembre 2011, verra la participation de l'Egypte (pays organisateur), l'Algérie, l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Maroc, le Nigeria, et le Sénégal. «Je ne suis pas angoissé ni stressé à la veille de ce tirage au sort. Samedi, on saura un peu plus sur nos adversaires et surtout nos chances de qualification», a-t-il ajouté.

Toutefois, Azzedine Aït Djoudi estime que la carte des joueurs professionnels,



pourrait être déterminante dans la qualification. «Si les équipes vont faire participer leurs joueurs professionnels, notre tâche sera difficile, dans le cas contraire, je pense qu'on aura une bonne carte à jouer», a-t-il affirmé. Deux groupes seront composés à

l'issue du tirage au sort prévu samedi au Caire. Les trois premiers du tournoi qualificatif seront qualifiés pour les Jeux Olympiques de Londres (27 juillet-12 août 2012) tandis que le quatrième affrontera une nation asiatique en barrages. Le sélectionneur national a fait appel à trente (30) joueurs pour prendre part au stage préparatoire, prévu du 24 septembre au 10 octobre au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

La sélection algérienne effectuera d'ici le début du tournoi qui aura lieu au Caire du 26 novembre au 10 décembre 2011, plusieurs stages en Algérie qui seront ponctués par des matches amicaux. Les coéquipiers de Mohamed Chalali prendront part du 1^{er} au 12 novembre prochain au tournoi des sélections olympiques de l'Union nord-africaine de football (Unaf), prévu à Rabat et Tanger (Maroc).

APS

Doublé pour l'Algérien Nassim Akrou



L'Algérien Nassim Akrou a inscrit un doublé, vendredi soir, offrant à son équipe, le FC Istres, une précieuse victoire pour son déplacement à Metz (2-1), pour le compte de la 9^e journée du championnat de France de Ligue 2. Agé de 37 ans, l'ancien attaquant international des Verts continue de faire preuve de beaucoup d'efficacité, suscitant l'admiration des observateurs. Ils

étaient 4 joueurs algériens à participer dans le 11 de départ de la formation d'Istres dans ce match contre Metz. Outre Akrou, on a noté aussi la présence de Yahia Chérif (ex-JSK), Nouri et Agouazi. Au prix de cette victoire, la 2^e d'affilée, les coéquipiers du buteur algérien pointent à la 7^e place au classement général, eux qui avaient pourtant mal entamé la compétition.

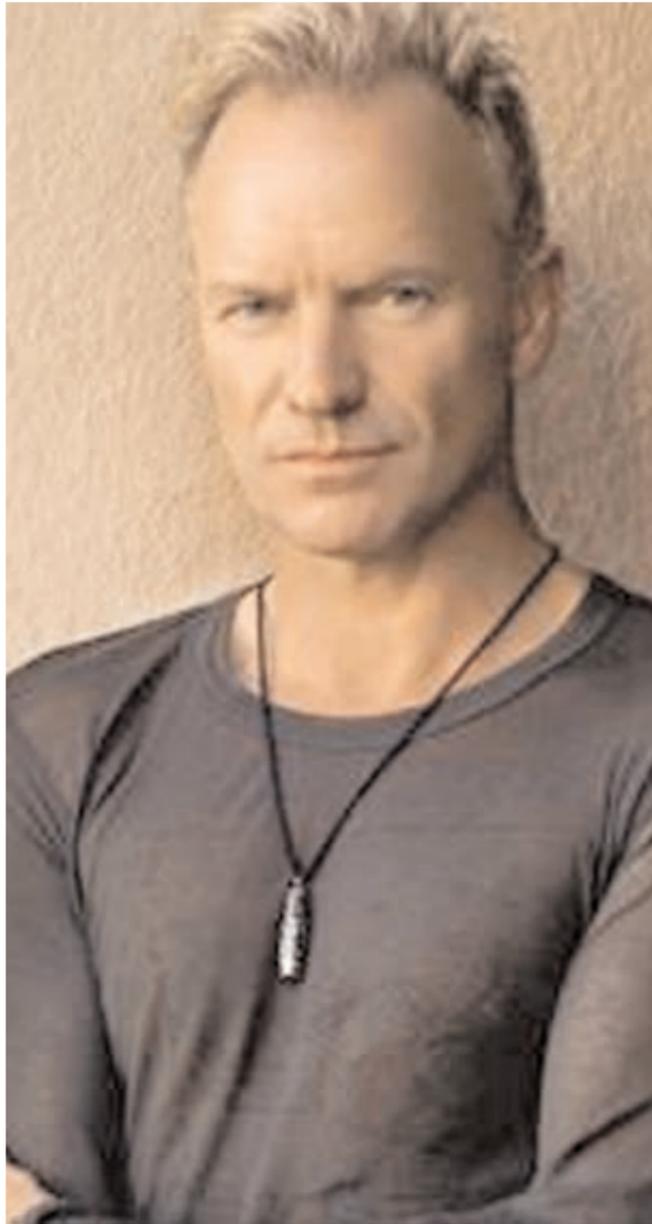
APS

Sting, 60 ans mais un esprit d'ado !

Pour son soixantième anniversaire, Sting organisera un gigantesque concert de charité au profit de la fondation Robin des bois, qui lutte contre la pauvreté à New-York. Un geste admirable de la part d'un chanteur qui dans sa tête a "toujours quatorze ans". Soixante ans... Une chose est sûre : Sting ne fait pas son âge, et il le revendique ! "Je n'ai pas l'impression d'avoir soixante ans. J'ai l'impression d'avoir quatorze ans et demi, à bien des égards !" Malgré tout, pour son anniversaire, le chanteur sortira le grand jeu : il organisera le 1er octobre (la veille de son "vrai" anniversaire) un grand concert de charité à New-York, au profit d'une association qui lutte contre la pauvreté au sein de la Grosse Pomme.

Et pour les festivités, Sting n'a pas lésiné... Lady Gaga, Bruce Springsteen, Billy Joel, Will.i.am, Stevie Wonder, ni plus ni moins, viendront pousser la chansonnette sur scène. "La seule condition, c'est qu'ils chantent mes chansons. Ils sont autorisés à me faire rôler, à interpréter mes chansons de la manière dont ils le souhaitent", plaisante le chanteur. Il poursuit en précisant que lui se contentera de "chanter quelques chansons et de jouer de la basse" mais que son rôle consistera essentiellement à divertir le public.

"Je n'avais pas beaucoup d'attention lorsque j'étais enfant. C'est pour ça que je suis devenu une star du rock", continue-t-il. Pour Sting, l'année de son soixantième anniversaire sera aussi celle de la sortie d'un coffret exceptionnel composé, entre autres, de son premier album solo remasterisé *The Dream of The Blue Turtles*, consacrant les 25 années de carrière solo de l'ex-chanteur de Police. "J'aime jeter les cartes en l'air et voir où elles atterrissent", conclue-t-il, stoïc.



LE CARNET DU MIDI

1896 L'AMOUR D'ARAGON

Elsa Triolet, née Elsa Kagan, est une femme de lettres et résistante française d'origine russe née ce jour à Moscou. Elle est également connue sous le pseudonyme de Laurent Daniel. Elle rencontre Louis Aragon en 1928 à Paris, au café La Coupole, fréquenté par beaucoup d'artistes. Elle devient sa muse. Dans les années trente, elle dessine des colliers pour la Haute couture et écrit des reportages pour des journaux russes ; elle traduit également des auteurs russes et français. Elle commence à écrire un premier roman en français, *Bonsoir Thérèse*, en 1938.



Elle se marie avec Aragon le 28 février 1939. Elle entre avec lui dans la Résistance. Elle assiste en 1946 au procès de Nuremberg sur lequel elle écrit un reportage dans *Les Lettres françaises*. Elle exprime sa critique du stalinisme en 1957 dans *Le Monument*. Elle démissionne la même année du comité directeur du comité national des écrivains. Elsa Triolet meurt d'un malaise cardiaque le 16 juin 1970. Elle repose aux côtés d'Aragon, Sur leurs tombes, on peut lire cette phrase d'Elsa Triolet : «*Quand côte à côte nous serons enfin des gisants, l'alliance de nos livres nous unira pour le meilleur et pour le pire, dans cet avenir qui était notre rêve et notre souci majeur à toi et à moi.*»

1944 SUR LES TRACES DU PÈRE



Michael Kirk Douglas est un acteur et producteur de cinéma américain, né ce jour à New Brunswick dans le New Jersey. Il est le fils de Kirk Douglas. Il a commencé sa carrière dans les années 1960 et a décroché deux Oscar, l'un en 1975 et le second en 1988. Depuis l'an 2000 il est l'époux de l'actrice galloise Catherine Zeta-Jones avec qui il a deux enfants. Il étudie l'art dramatique à l'université de Santa Barbara, en Californie. Il joue dans un feuilleton télévisé aux multiples épisodes. Bien qu'acteur, sa carrière est quelque peu au point mort après la série. Il n'apparaît que dans des films

sans grand succès populaire. À l'issue du tournage de *Basic Instinct* (1992), il subit une cure de désintoxication au Sierra Tucson Center (septembre 1992). S'il ne s'est jamais vraiment caché de sa consommation d'alcool et de cocaïne, il est probable que cette hospitalisation a pour origine une infection survenue à la suite de son usage abusif de psychotropes. Il épouse Diandra Luker le 20 mars 1977 ; leur fils Cameron naît l'année d'après. Ils se séparent en 2000 après 23 ans de vie commune. La même année, le 18 novembre 2000, il épouse l'actrice Catherine Zeta-Jones qui a exactement 25 ans de moins que lui. Ils ont deux enfants. En août 2010, le public apprend qu'il est atteint d'une tumeur à la gorge. Suite à son cancer, il a perdu 16 kilos. Le 11 janvier 2011, il affirme avoir vaincu sa maladie.

1965 «ON NE NOUS A PAS TOUT DIT»

Anne Roumanoff, née ce jour à Paris, est une humoriste française. À 17 ans, après des études secondaires au lycée Carnot, Anne Roumanoff entre à l'Institut d'études politiques de Paris tout en continuant à prendre des cours de théâtre. Après l'obtention de son diplôme en 1986 dans la section politique économique et sociale, elle fait un passage éclair au Club Med, où chaque soir elle joue ses sketches. A 22 ans, Anne Roumanoff commence à se produire sur les scènes des cabarets parisiens puis les théâtres. Après dix ans de scène, Anne Roumanoff reprend ses meilleurs sketches à l'Olympia en 1998 avec son spectacle *Complètement Roumanoff*. Michel Drucker lui propose de tenir une tribune comique sur l'actualité On ne nous dit pas tout dans l'émission *Vivement Dimanche*. Le 6 janvier 2008, elle provoque un ramdam sur Internet avec un sketch qui a été vu plus de 5 millions de fois sur la rencontre entre Nicolas Sarkozy et Carla Bruni. Elle a déclaré en 2010 : «*Je sais que mon physique n'a pas toujours été agréable, mais j'ai réussi à en faire une arme, une arme de communication.*»



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1513 DÉCOUVERTE DE L'OCÉAN PACIFIQUE PAR VASCO NUÑEZ DE BALBOA

L'espagnol Vasco Nuñez de Balboa est le premier Européen à voir l'océan Pacifique et à le faire savoir. Parti pour le nouveau monde en 1500, l'aventurier découvre depuis le sommet d'une montagne une mer inconnue qu'il nomme "mer du Sud". Balboa, qui a franchi à pied l'isthme de Panama, prend possession de cette nouvelle mer au nom de la couronne espagnole. C'est le portugais Fernand de Magellan qui la baptisera "pacifique" en 1520, afin de rendre hommage à la clémence de ses eaux.



1997 UN VÉHICULE TERRESTRE FRANCHIT LE MUR DU SON

Dans le désert de Black Rock dans le Nevada, le Britannique Andy Green franchit le mur du son à bord d'une auto fusée appelée Thrust Supersonic Car (TSSC). Cet ancien pilote de chasse de la Royal Air Force détient le record mondial de vitesse au sol avec un record de 1 149 km/h, soit mach 1,007.

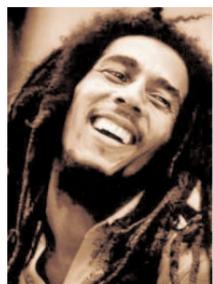


2003 AMINA LAWAL EST LIBRE !



Condamnée à mort au Nigeria en première instance à être lapidée pour adultère, la cour d'appel a estimé qu'Amina Lawal ne s'était pas rendue coupable d'adultère, n'avait pas eu suffisamment de temps pour comprendre les charges qui pesaient contre elle, et de nombreuses fautes de procédure ont été relevées (par exemple : un seul juge était présent lors de sa condamnation, au lieu des trois requis par la charia). Un avocat de la région de Québec, Me Pierre Brun, est impliqué dans la défense de Mme Lawal par le biais de l'organisme Avocats sans frontières

1980 ULTIME CONCERT DE BOB MARLEY



"A Pittsburgh, aux Etats-Unis, Bob Marley chante seul "Redemption song" devant son groupe, effondré. L'ambassadeur du reggae est malade. Atteint d'un cancer depuis 1977, il est de plus en plus affaibli, les Wailers savent qu'il ne pourra plus remonter sur scène. Bob Marley mourra durant son sommeil à l'hôpital de Miami le 11 mai 1981. Il sera enterré chez lui à St-Ann, en Jamaïque, le 21 mai, après des funérailles nationales."

LOMBALGIE AIGUË :

Restez debout !

Une étude française indique que le repos au lit, habituellement prescrit en cas de lombalgie aiguë, a un effet néfaste sur l'évolution de la pathologie lombaire. Il entraîne, en effet, un risque de chronicité.



La lombalgie, douleur localisée dans le bas du dos au niveau des 5 vertèbres lombaires, a une prévalence élevée qui en fait un véritable problème de santé publique dans les pays industrialisés. La lombalgie aiguë, aussi appelée lumbago, ou plus familièrement tour de reins, est un blocage lombaire douloureux par entorse discale. Le début est brutal, lors d'un effort, traumatisme ou faux mouvement, parfois avec perception d'un craquement.

La douleur est d'importance variable, mais souvent très pénible. Jusqu'ici, les médecins prescrivaient le repos au lit pendant quelques jours avant de reprendre progressivement une activité normale. Une pratique qu'une enquête française menée en médecine générale a contredit il y a quelques années déjà...

Une enquête menée en médecine générale

Le lumbago constitue un motif très fréquent de consultation en médecine générale. C'est pourquoi les chercheurs français ont mené leur enquête auprès de 2.000 médecins généralistes afin de recueillir les

données concernant la prescription du repos au lit. Chaque généraliste devait inclure à la date de l'enquête les trois premiers patients souffrant, depuis moins de trois jours, d'une lombalgie aiguë sans irradiation de la douleur dans la jambe (ou avec une irradiation ne dépassant pas le genou), sans signe neurologique associé ni signe spécifique évoquant une tumeur ou une infection. Ces malades devaient consulter pour la première fois pour ce problème. Au total, 5.355 patients âgés de 18 à 55 ans (âge moyen 40 ans) ont été inclus. Plus de la moitié d'entre eux avaient, en réalité, déjà subi un ou plusieurs épisodes de douleurs lombaires

L'activité professionnelle : un facteur de risque

L'activité professionnelle comportait dans de nombreux cas des facteurs de risque présumés, tels qu'une malposition du tronc (42%), des activités de manutention (32%), des efforts musculaires importants (18%). Un patient sur deux cependant ne formulait aucune plainte à propos de sa situation professionnelle. Parmi les cir-

constances de survenue de la lombalgie, les généralistes ont noté une activité domestique (39%), un accident du travail (22%) et la pratique d'un sport (16%). Le mécanisme de déclenchement de la lombalgie était constitué par un mouvement sans effort important (32%), le port d'une charge (32%), un effort soutenu comme pousser ou tirer (20%) et une chute ou un traumatisme (8%).

Risque de chronicité de la lombalgie

Le repos au lit a été recommandé à 28% des patients pour une durée moyenne de 4,4 jours. Parmi ces derniers, les médecins ont constaté par la suite un pourcentage significativement plus élevé de lombalgies chroniques, comparé au groupe sans repos au lit (32% contre 26%), ainsi qu'un recours plus important aux médicaments. Par ailleurs, l'évolution de la lombalgie s'est révélée significativement plus favorable dans le groupe sans repos.

Conclusion : en cas de lombalgie aiguë non compliquée, il est important de pouvoir se mouvoir rapidement. C'est tout

l'intérêt d'un bon traitement antalgique/anti-inflammatoire qui facilite la reprise des mouvements. Quels médicaments contre le pipi au lit ?

Contre l'énurésie nocturne, ou pipi au lit, il y a des solutions comportementales ou l'alarme stop-pipi, mais certains médicaments peuvent aussi aider. Ils sont de deux sortes : les anticholinergiques et la vasopressine.

Les médicaments ne sont jamais la première solution à proposer quand un enfant fait pipi au lit et que cela lui pose problème. Traditionnellement, le pédiatre essaiera d'abord de bien informer l'enfant sur sa vessie et de lui apprendre les bons réflexes pour diminuer le risque de fuites pendant la nuit. Un suivi par un kinésithérapeute peut aussi aider l'enfant à mieux prendre conscience de sa vessie et à mieux la contrôler. Ensuite, on mettra sur l'alarme pipi-stop, qui réveille l'enfant à la première goutte pour lui apprendre à associer la sensation de vessie pleine avec un réveil nocturne. Mais si toutes ces méthodes échouent, des médicaments sont nécessaires.

ANTICHOLINERGIQUES

Vessies trop... actives

L'acétylcholine est la molécule qui donne l'ordre au muscle détrusor, qui tapisse la vessie, de se contracter pour évacuer l'urine et vider la vessie. Elle est sécrétée par le cerveau quand nous nous trouvons dans les bonnes conditions pour uriner, c'est-à-dire aux toilettes, ou sur le pot pour les jeunes enfants. Chez certains enfants, la vessie est trop petite ou trop sensible à l'acétylcholine, et elle se contracte trop souvent, ce qui entraîne le pipi au lit, voire parfois des fuites en journée. On leur donne alors des anticholinergiques, qui se fixent sur les détec-

teurs de l'acétylcholine et l'empêchent donc d'agir. Ainsi la vessie se contracte beaucoup moins souvent et l'enfant peut à nouveau passer des nuits au sec.

Vasopressine : l'hormone du pipi au lit

Parce qu'il n'est pas souhaitable d'interrompre une nuit de sommeil pour aller faire pipi, notre organisme sécrète normalement moins d'urine pendant la nuit. Pour cela, le cerveau sécrète une hormone appelée vasopressine. Mais il ne commence cette sécrétion qu'à un certain âge, qui n'est pas le même pour

tout le monde. Traditionnellement, quand un enfant ne sécrète pas suffisamment de vasopressine, les pipis au lit sont très importants : il ne s'agit pas de petites fuites, mais bien de vrais pipis.

Les pédiatres peuvent alors donner de la vasopressine par voie orale, ce qui fait disparaître les fuites très rapidement. Ces deux médicaments peuvent être utilisés seuls, mais aussi ensemble, ou combinés avec une alarme pipi-stop, dans les cas d'énurésie complexe ou difficile à éliminer.

Top Santé



Cuisine

Ratatouille au four



Ingrédients :

2 petites courgettes
1 aubergine
1 poivron vert
1 poivron rouge
3 tomates
1 oignon
1 gousse d'ail
3 c. à s. d'huile d'olive
1 c. à s. de vinaigre balsamique
Quelques feuilles de basilic
Sel/poivre

Préparation :

Ôter 4 lanières de peau sur la longueur de l'aubergine. Eplucher l'oignon et la gousse d'ail. Ôter un chapeau aux poivrons, les débarrasser des graines et des peaux blanches. Vider les tomates. Découper les légumes en petits dés. Verser les dés de légumes dans un grand plat. Arroser de 3 c. à s. d'huile d'olive. Mélanger. Saler et poivrer. Mélanger à nouveau. Préchauffer le four à 210°. Verser la préparation de légumes dans un grand plat allant au four ou directement dans la lèchefrite. Enfourner et cuire 40 min. A la sortie du four, verser la ratatouille dans le plat de service. Arroser de vinaigre balsamique. Couper les feuilles de basilic en petits bouts et en saupoudrer le plat. Remuer délicatement à l'aide d'une spatule. Consommer chaud ou froid.

Sablés à la poche au chocolat noir



Ingrédients :

250 g de farine
100 g de sucre glace
2 jaunes d'œufs
150 g de beurre
1 sachet de sucre vanillé
Le zeste de citron
Chocolat noir

Préparation :

Travailler le beurre et le sucre glace jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, le sucre vanillé, le zeste de citron, bien travailler l'ensemble, incorporer la farine tamisée peu à peu et mélanger bien le tout, pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle soit totalement homogène et souple. Remplir une poche à douille de pâte et coucher des bandes de 4cm de longueur sur une plaque à pâtisserie beurrée. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C.

Faire fondre le chocolat noir au bain marie, ajouter 2 cuillères à soupe d'huile pour lisser le chocolat. Tremper les bords des sablés dans le chocolat fondu et laisser sécher.

PEAU DOUCE

Gommer son corps au savon noir

Pour avoir une peau douce et satinée, rien de tel que le gommage au savon noir. Celui-ci est très simple à faire à la maison. 8 étapes pour retrouver une peau de bébé.

Pour cela, il vous faut :

Du savon noir : pâte brune à base d'huile d'olive. Pour celles qui n'aiment pas son odeur, il en existe des parfumés à l'eucalyptus, romarin, rose, etc., et un gant Kessa : le fidèle ami du savon noir, il est rugueux au toucher. On le trouve dans les boutiques orientales.

Prendre une douche chaude pendant quelques minutes :

Votre peau doit être bien chaude avant d'appliquer le savon noir.

Prenez une grosse noisette de savon noir et frottez-la entre vos mains jusqu'à ce qu'elle ait la consistance d'une crème beige (ce qui est plus efficace que de l'appliquer directement)

Étalez-la sur toute la surface de votre corps à



la main. Massez 2-3 minutes en insistant bien sur les parties rugueuses. Patientez 10-15 minutes. Rincez-vous abondamment à l'eau tiède. Frottez énergiquement à l'aide du gant Kessa. L'apparition de petits vermicelles noirs est le signe que votre gommage est efficace. Frottez jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus. N'ayez pas peur si votre peau rosit, c'est habituel lors ce type de gommage très vigoureux

Rincez-vous et séchez-vous sans frotter votre peau.

Après l'opération :

Le mieux est de passer ensuite une huile pour le corps (argan, amande douce) ou du beurre de karité pour bien nourrir la peau.

Bon à savoir :

- Il est recommandé de faire ce gommage au savon noir pas plus de 2 fois par mois.
- Evitez les expositions au soleil 2-3 jours après le gommage
- De temps en temps, allez au hammam entre amies, la chaleur rendra votre gommage encore plus efficace
- Ce gommage est vivement recommandé avant les épilations afin de limiter les poils incarnés.

ENTRETIEN MAISON

Comment utiliser le dentifrice ?

Sous forme de gel, le dentifrice reste l'un des produits les plus utilisés ! Mais savez-vous qu'il peut vous aider également dans vos tâches ménagères...

Pour des semelles comme neuves :

Les semelles blanches en caoutchouc de vos chaussures de tennis retrouveront une seconde jeunesse si vous les frottez énergiquement avec une brosse et de la pâte dentifrice. Terminez cette «rénovation» par un coup de chiffon humide.

Pour boucher les petits trous des murs !

Tout peut se régler avec un simple tube de dentifrice blanche : remplissez les trous de la pâte dentifrice blanche, puis égalisez avec un

couteau à beurre. Laissez sécher le dentifrice et répétez l'opération autant de fois qu'il y a de trous.

Rafraîchir les biberons :

Pressez un peu de pâte dentifrice sur le goupillon. Lavez les parois internes du biberon comme d'habitude. Rincez à grande eau pour bien enlever les résidus avant de donner le biberon à votre enfant.

Se débarrasser des odeurs de poisson :

Tout ce que vous avez à faire, c'est de laver vos mains avec une dose de votre dentifrice habituel. Les ingrédients qui luttent contre la mauvaise haleine auront la même efficacité contre les désagréables odeurs de poisson qui vous collent aux doigts.



Enlever les taches de rouille :

Inutile d'utiliser des produits chimiques pour vous débarrasser de la rouille qui s'infiltré aux jointures de votre évier. Pour que votre évier retrouve tout son éclat, utilisez une vieille brosse à dent et une pâte dentifrice sans colorant ni gel, frottez, laissez agir 5 minutes et rincez.

Trucs et astuces

Retrouver une aiguille ou un petit bijou sur le sol :



Passez l'aspirateur en mettant un collant sur la partie aspirante. Ce qui fait que les objets se collent sur le collant et n'iront pas dans le sac aspirateur.

Ouvrir une canette de cola qui a été secouée :



Pour ouvrir une canette de cola qui a été secouée sans être aspergée, prenez la canette dans une main et tapotez la avec l'index de l'autre main.

Verser le lait sans éclaboussures :



Si vous avez des briques de lait, faites un léger trou sur le haut de la brique. Ainsi lorsque vous versez le lait, l'air qui entre dans la brique permet de fluidifier l'écoulement.

Fabriquer du liquide lave-glace :



Dans un litre d'eau, versez 5 cl de jus de citron qui dégraissera le pare-brise. Ajoutez 10 cl de vinaigre blanc et essuyez.

Mots Fléchés N°643

énervement ↓	bas mor- ceaux boîtes de bulletins ↓	écho enclumé vagues ↓	baudets ↓	manger et gouli- ment ↓	abstraite ↓	periode d'étude le meilleur ↓
profusion →			mollesse ↓		avare →	
partie du costume →				oapota →	orient ↓	
raisonna →			interpré- tation chants liriques ↓			te préci- piterez (te) ↓
morceau de verre →				voile sanguine bouquet de saules ↓		
armes →		imbécille →			déchi- frés ↓	
provi- sions →	tuniques des saou ambition- nées ↓	déchets réseaux ↓		grom- melle restes éberlué ↓	avertir ↓	grands- mères ↓
grasses vocalises abri côtier →			attein- dra le niveau monnaie du désert ↓			possède →
			soies brutal ↓			ouï mais d'avant ↓
		trou d'aiguille hurle- ments ↓	mélodies ↓		oculeur d'aurore ↓	
gîte au breton →	appétal →			résumé de liste ↓	exeter ↓	
	moderni- sera ↓	paquet de papier mise en vers ↓		paléont ↓		absorbe →
troupe long- temps scandé →				survient →		akumi- plum à cet endroit ↓
				apparues ↓		
					circons- tances →	
soirée de honneur →	dévastés ↓	transpi- ration ↓			aromate du midi grande soie ↓	compr- mises ↓
		prophet ↓	ou espagnol partie d' aussière ↓			oordi- nation habitant de l'Eden ↓
côté du soucheant oanton suisse →			logique →			gérée aérien ↓
			assemble une robe ↓			
		lame de charue geste in- congru ↓		crédules →		
				n'admit pas ↓		
poseront un œil indiscu- table →					parfums de bains plaine en réaction ↓	
			mot d'accord →			le fer du labo →
qui va vers le haut →						elle est bonne en cootes →

SUDOKU	N°643	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS
		N°643	FLECHS 642

	4			9	7			
1					6			
6				4		1		
		5			3	9		
9	6		8		1		4	
		8		2		1		
	8	1		4	2		6	
3	9			8		5	7	2
							8	1

2	7	9	1	3	6	5	4	8
8	4	1	5	7	9	6	2	3
6	3	5	4	2	8	7	1	9
4	9	2	8	1	7	3	6	5
5	8	7	3	6	4	2	9	1
1	6	3	9	5	2	4	8	7
3	2	8	6	9	5	1	7	4
7	5	4	2	8	1	9	3	6
9	1	6	7	4	3	8	5	2

R	E	O	V	V	B	L		
C	A	N	T	A	T	R	I	C
C	O	U	R	E	U	R	N	O
A	C	I	D	E	T	A	P	E
O	S	E	F	I	G	E	R	N
A	M	E	V	I	L	E	N	I
M	A	I	L	E	T	E	N	T
T	O	M	B	A	R	U	E	T
D	U	O	R	A	S	S	I	R
P	E	T	R	I	E	A	R	E
R	I	D	E	E	S	S	E	R
P	A	L	A	N	I	R	I	S
N	E	T	S	I	G	L	E	S
P	I	E	S	E	U	B	U	S
T	R	O	N	E	S	N	O	R
E	N	T	I	E	R	E	S	E
F	U	S	A	T	U	T	U	N
V	M	A	T	E	R	S	T	I
B	E	G	A	I	E	R	A	S
S	I	S	R	A	B	A	T	T

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : sihr el mordjane
 10h00 : el bahr el moutawassite
 10h30 : sindjoubé (01)
 11h30 : visite "el bayadh" rediff
 12h00 : journal en français +météo
 12h20 : waraa el chems (26)
 13h05 : la vie du prophète (21)
 13h25 : avis religieux (direct)
 14h35 : football
 "NAHD/ASO"différé
 17h00 : el djaouloune (22)
 17h20 : ahlem ghoume (19)
 17h40 : bin'o bine (38)
 18h00 : journal en amazigh information
 18h20 : sihr el mordjane (27)
 19h00 : journal en français +météo
 19h30 : en d'autres thermes "zelfana"
 20h00 : journal en arabe
 20h45 : zanka story (15)
 21h00 : canal foot
 22h00 : senteurs d'algérie "tlemcen 1 ère ptie"
 23h00 : ahmed birou et baha'e randa
 00h00 : journal en arabe



06:15 Reportages : Charlotte, une véto dans la savane
 06:50 Coupe du monde
 08:50 Le mag de la Coupe du monde de rugby
 09:20 Coupe du monde
 11:25 Téléfoot
 11:55 L'affiche du jour
 11:58 Météo
 12:00 Les 12 Coups de Midi !
 12:55 Météo
 13:00 Journal
 13:15 Du côté de chez vous
 13:20 F1 à la Une : Grand Prix de Singapour
 13:55 Grand Prix de Singapour
 16:05 Dr. House : Parle avec lui
 16:55 Dr. House : Cancer es-tu là ?
 18:00 Sept à huit
 19:50 A la rencontre de

19:53 Là où je t'emmènerai
 19:55 Météo
 20:00 Journal
 20:30 Du côté de chez vous
 20:35 Le journal de la Coupe du monde de rugby
 20:39 Courses et paris du jour
 20:42 Météo
 20:45 Le transporteur 3
 22:40 L'occupation intime
 00:20 Les Experts : Que justice soit faite
 01:10 L'affiche du soir
 01:15 L'actualité du cinéma
 01:20 Le club de l'économie
 02:00 Les mots politiques



06:25 La lutte pour l'eau
 07:00 Thé ou café
 08:00 Thé ou café
 08:30 Sagesses bouddhistes
 08:45 Islam : Série "Lumières d'Islam" : Al Farabi et la cité vertueuse
 09:15 Judaïca
 09:30 La source de vie
 10:00 Présence protestante
 10:30 Le Jour du Seigneur : Enseignement catholique : les raisons d'un succès
 10:45 Le Jour du Seigneur : Messe en direct de la chapelle de de Ploërmel
 11:40 Le Jour du Seigneur
 12:05 Cérémonie du souvenir
 12:55 Paris en plus grand
 13:00 Journal
 13:20 13 h 15, le dimanche...
 14:05 Météo
 14:15 Vivement dimanche
 16:25 Grands nature
 17:25 Le geste parfait
 17:30 Stade 2
 18:35 Point route
 18:50 Vivement dimanche prochain
 19:55 Emission de solutions
 20:00 Journal
 20:30 20h30, le dimanche
 20:40 Météo
 20:45 Comme les autres
 22:20 Les fauves
 00:05 Journal de la nuit
 00:15 Météo

00:20 Trophées des Arts Afro-Caribéens
 02:20 Vivement dimanche prochain
 03:15 13h15, le samedi
 03:45 Thé ou café
 04:35 Stade 2
 05:55 Dans quelle éta-gère



06:00 Euronews
 06:35 Ludo
 08:30 Bunny Tonic : Spéciale Tom et Jerry
 08:31 Tom et Jerry : destination Mars
 09:40 Bunny Tonic
 10:45 C'est pas sorcier : A l'heure des marées
 11:15 Expression directe : Solidaires
 11:25 Météo
 11:30 Dimanche avec vous
 11:58 12/13 Dimanche
 12:00 Edition régionale
 12:05 Météo régionale
 12:10 Journal national
 12:30 Entretien politique
 12:50 30 millions d'amis
 13:20 Maigret : Maigret et le corps sans tête
 14:50 Keno
 14:55 Le geste parfait
 15:00 Sport dimanche
 15:01 En course sur France 3
 15:20 Championnat du monde de cyclisme sur route
 17:05 Chabada
 17:55 Questions pour un super champion
 18:55 19/20 Edition nationale
 18:59 Météo régionale
 19:00 Journal régional
 19:24 Météo régionale
 19:30 Journal national
 19:58 Météo
 20:00 Tout le sport
 20:10 Zorro : Agent de l'Aigle
 20:35 Les enquêtes de Murdoch : L'arme absolue
 21:20 Les enquêtes de Murdoch : Chabtree mène l'enquête
 22:10 Les enquêtes de Murdoch : La marionnette diabolique
 22:55 Météo
 23:00 Soir 3 : Spéciale «Elections sénatoriales»
 23:50 Tout le sport
 00:00 City homicide, l'enfer du

crime : Sans l'ombre d'un doute
 00:45 Cinéma de minuit
 00:46 Sonnenstrahl
 02:15 Thalassa : A Dieppe
 04:05 Planète gourmande
 04:35 Les matinales
 05:10 Questions pour un super champion



06:00 M6 Music
 07:00 Absolument stars
 09:35 A mourir de rire
 11:50 Sport 6
 11:55 Turbo
 13:15 Météo
 13:20 Ma maison est la plus originale de France : En Bretagne
 14:25 Agriculteur à tout prix
 15:40 Agriculteur à tout prix : Flore et Nicolas/Jean-François/Antoine/Hélène
 17:10 66 minutes
 18:45 D&CO
 19:40 Météo
 19:45 Le 19 45
 20:05 E = M6 : Chirurgie esthétique, tatouage
 20:30 Sport 6
 20:45 Capital
 22:45 Enquête exclusive
 00:15 100 % foot
 01:30 Météo
 01:35 Liaison brûlante
 03:40 M6 Music
 04:40 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
 19:15 Chefs d'orchestre de demain
 20:00 Karambolage
 20:10 Les portraits de Martin Schoeller
 20:40 Yéyé Revolution
 21:35 Thema
 21:36 Frissons teutons
 22:35 Le requin harponne
 Scotland Yard
 00:05 Le traître
 01:20 One Shot Not
 02:15 Arte Lounge
 03:15 68 - Faites l'amour et recommencez !



06:00 Gym direct
 07:00 Téléachat
 09:00 Incroyables jardins
 10:00 À vos régions
 11:00 À vos recettes
 11:30 Les animaux de la 8
 12:00 Les animaux de la 8
 12:30 Les animaux de la 8
 13:10 Le zapping
 13:40 La minute de vérité
 14:40 La minute de vérité
 15:40 La minute de vérité
 16:30 La minute de vérité
 17:40 Les démolisseurs
 18:45 Les démolisseurs
 19:40 Les démolisseurs
 20:40 Association de malfaiteurs
 22:30 Coup de tête
 00:10 A chacun son histoire...
 01:45 C'est arrivé sur la 8
 02:15 Direct poker
 03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
 09:40 Drop'In
 10:00 Disney Break
 10:01 Hannah Montana
 10:25 Hannah Montana
 10:50 Hannah Montana
 11:15 Hannah Montana
 11:50 American Dad
 12:15 American Dad
 12:45 American Dad
 13:10 American Dad
 13:35 Cougar Town
 14:00 Cougar Town
 14:25 Cougar Town
 14:50 Cougar Town : Un drôle de client
 15:15 Cougar Town
 15:45 Cougar Town
 16:00 Les anges gardiens
 17:20 Tellement vrai
 19:00 Cougar Town
 19:30 Cougar Town
 20:00 Cougar Town
 20:35 Tellement vrai
 22:35 Tellement vrai
 00:20 Les anges gardiens

LA SELECTION DU JOUR



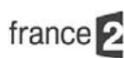
Le transporteur 3



Réalisateur: Olivier Mégaton.
 Avec: Jason Statham (Frank Martin), Natalya Rudakova (Valentina), François Berléand (Tarconi), Robert Knepper (Johnson), Jeroen Krabbé (Leonid Vasilev).
 Parce qu'il est le spécialiste incontesté des livraisons à haut

risque, Frank Martin se voit contraint, sous la menace, de transporter deux sacs imposants et une jeune Ukrainienne depuis Marseille jusqu'à Odessa. Que contiennent les sacs ? Qui est cette fille ? Pourquoi doit-il l'accompagner ? Quels enjeux se cachent derrière cette livraison ? Frank ne sait pas grand-chose, et surtout pas comment il va sortir de ce piège tendu par un adversaire bien plus redoutable que les précédents

21h45



Comme les autres



Réalisateur: Vincent Garenq.
 Avec: Lambert Wilson (Manu), Pascal Elbé (Philippe), Pilar Lopez de Ayala (Fina), Anne Brochet (Cathy), Andrée Damant (Suzanne).
 Emmanuel, pédiatre d'une petite cinquantaine d'années, et Philippe, un avocat quadragénaire, sont parisiens et

filent le parfait amour... Enfin, presque, tandis que Philippe aime faire la fête, Emmanuel plus casanier préfère rester chez eux et rêve d'avoir un enfant, contrairement à Philippe. Pourtant, Emmanuel décide un jour de franchir le pas, au prix de perdre Philippe... Mais comment avoir un enfant quand on est homosexuel ? Il propose à Fina, une jeune Argentine sans papiers d'être la mère porteuse de son enfant, mais il se révèle stérile. Il va donc devoir demander à Emmanuel d'être le père de leur enfant

21h45



Les enquêtes de Murdoch : L'arme absolue



Réalisateur: Laurie Lynd. Avec: Yannick Bisson (William Murdoch), Thomas Craig (Inspecteur Brackenreid), Hélène Joy (Julia Ogdén), Jonny Harris (Constable Crabtree).

Le jeune Alwyn Jones se présente au poste de police pour raconter qu'il a aperçu un chevalier géant alors qu'il pêchait. Cela éveille aussitôt la curiosité de l'inspecteur Murdoch qui le accompagne jusqu'à chez lui. Là, il fait la connaissance de sa mère, Enid, une charmante veuve. Mais le travail rattrape vite Murdoch qui doit enquêter sur l'étrange mort d'Ezra Delamore, un ancien professeur de mathématiques qui travaillait pour le compte d'un grand industriel. Le docteur Ogdén découvre que cet homme a été empoisonné d'une bien curieuse manière

21h35



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
 e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
 Sihem Henine
 e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
 Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
 Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
 publicite@lemidi-dz.com
 Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
 Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
 Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

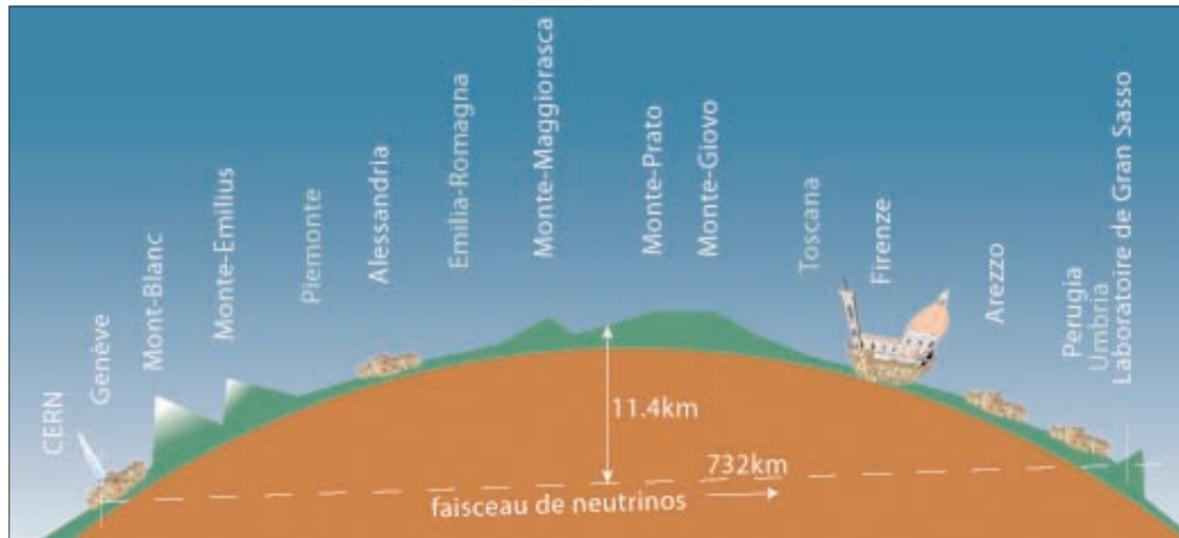
Bureau de Annaba
 24 rue Med-Khemisti
 Tél. : 038.86.11.57
 Bureau de Tizi-Ouzou
 Cité Mohamed-Boudiaf
 BT 29 A
 Nouvelle-Ville T. O.
 Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
 Centre : SIA Diffusion : Midi libre
 Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
 EURL Midi Libre
 au capital social de 12.000.000 DA
 Compte Bancaire :
 SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
 Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Des particules filant à une vitesse supérieure à celle de la lumière

Ils ont attendu six mois avant de révéler leur secret à la communauté scientifique. Vendredi 23 septembre, Dario Autiero, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et membre de la collaboration Opera, devait, en effet, annoncer au Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN), en Suisse, qu'après moult contrôles et calculs, lui et son équipe ont détecté des particules filant plus vite que la lumière.



L'écart relatif, bien que faible, est significatif : quelque 0,002% de plus. Un des piliers de la physique, le caractère indépasseable de la vitesse de la lumière (près de 300.000 kilomètres par seconde), serait donc ébranlé.

"Nous avons beaucoup hésité à communiquer, mais nous ne pouvions pas accepter que la rumeur se répande. Et nous devons stimuler d'autres groupes pour qu'ils fassent eux-mêmes des tests et des contrôles", explique Stavros Katsanevas, directeur-adjoint de l'In2p3, l'institut du CNRS chargé de la physique des particules. Peu avant le séminaire du CERN, un article a été rendu public avant sa publication. "Après plusieurs mois d'études et de contrôles, nous n'avons pas trouvé d'effets liés aux instruments pour expliquer le résultat de cette mesure", complète Antonio Ereditato de l'université de Berne, porte-parole d'Opera, dans un communiqué du CERN.

Il n'était pas prévu que cette expérience internationale ébranle les fondements de la physique actuelle. Elle a, en effet, pour but d'étudier les propriétés des neutrinos, ces particules quasiment sans masse et qui interagissent très peu avec la matière. Le Soleil nous en envoie par milliards, mais ceux d'Opera sont faits au

CERN. Puis ils sont envoyés quelque 730 kilomètres plus loin en Italie, au laboratoire souterrain du Gran Sasso. Inutile de percer un tunnel pour cela, car le voyage se fait à travers la Terre sans problème. Mais, sur cette longue route, les neutrinos changent de peau. Il en existe trois familles, au sein desquelles les transformistes sont admis. Les secrets de ce tour de magie permettent alors aux chercheurs d'avoir directement accès à des propriétés fondamentales de la matière. Opera espère voir à peine dix événements de ce type dans ses détecteurs.

En attendant, Dario Autiero a eu l'idée de vérifier le temps de parcours de ces créatures. Et c'est là qu'il est tombé sur cette anomalie. Il a mesuré la distance à 20 centimètres près, puis le temps à quelque 10 nanosecondes près. Malgré la prise en compte de la dérive des continents, du séisme de l'Aquila (qui a secoué le laboratoire du Gran Sasso) ou le recours à des horloges atomiques, les neutrinos arrivent bel et bien plus tôt que prévu ! "Sur une expérience semblable, Minos, des Américains avaient aussi détecté il y a quelques années une déviation, mais pas aussi significative. Dans le cas d'Opera, le hasard ne peut pas être à l'origine de l'écart de vitesse", précise Stavros Katsanevas.

Restent donc deux hypothèses : un biais dans la mesure non pris en compte ou un nouveau phénomène physique. Dans le premier cas, l'annonce se dégonflerait. Dans le second, ce serait au contraire une explosion. Les théoriciens ont, en effet, quelques idées pour dépasser la vitesse de la lumière. Cette propriété découle en fait de la structure continue de l'espace-temps et du postulat que partout les lois de la physique sont identiques. Or rien ne dit que notre espace-temps ne puisse être discontinu, fragmenté à toutes petites échelles. Si tel est le cas, tout devient possible ou presque : des particules peuvent dépasser la vitesse de la lumière.

"Bien entendu, il faut confirmer ou infirmer ce résultat. Mais peut-être que cela peut ouvrir nos yeux. Les chercheurs qui s'intéressent aux neutrinos et photons cosmiques peuvent aussi reprendre leurs calculs et voir s'ils ne trouvent pas de tels écarts. De leur côté, Minos et Opera ont déjà annoncé l'augmentation de la précision de leurs mesures temporelles afin d'éclaircir la situation", explique Stavros Katsanevas. Les neutrinos risquent donc de métamorphoser aussi la face de la physique.

COLOMBIE

La baie de Malaga, berceau pour les baleineaux à bosse



La baie de Malaga, située dans l'océan Pacifique à l'ouest de la Colombie, accueille chaque année de très nombreuses baleines à bosse, venues donner naissance à leurs baleineaux. C'est une véritable maternité de baleines à bosse qui se trouve dans l'ouest de la Colombie, dans la baie de Malaga. Ces animaux parcourent des milliers de kilomètres (8.000 depuis l'Antarctique) pour se rendre dans cet écosystème si particulier. En effet, chaque année, les baleines migrent vers ces eaux tropicales, aux températures variant entre 24 et 28°C, pour se reproduire. La chaleur de l'eau, la tranquillité, l'absence d'embarcation, de prédateurs et de pollution font de la baie un endroit idéal.

Comme l'explique Lilian Florez, la directrice de la Fondation Yubarta de défense de ces animaux et l'une des spécialistes mondiales de la baleine à bosse, ces cétacés donnent ici naissance à un nombre impressionnant de baleineaux, après 10 à 12 mois de gestation. Mais les scientifiques ne savent encore pas tout à fait pourquoi elles se rendent ici plutôt qu'ailleurs, rapporte Romandie.com. Le nombre de baleineaux naissant sur le site par rapport à l'ensemble des spécimens observés varie entre 19 et 28%, contre 3 et 9% en Equateur, notamment, explique-t-elle. La moyenne à Bahia Malaga, à proximité du port de Buenaventura (550 kilomètres à l'ouest de Bogota), est l'un des niveaux les plus hauts connus au niveau mondial, ajoute-t-elle, avec 800 baleines arrivant chaque année sur les lieux entre juin et octobre.

Une espèce classée comme "vulnérable"

Dans cette région de la Colombie qui donne sur le Pacifique, il est facile d'observer ces cétacés qui peuvent mesurer jusqu'à 18 mètres de long et peser jusqu'à 40 tonnes. Ces baleines à bosse, ou Yubarta, font partie de la liste des espèces classées comme "vulnérables" par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui évalue leur nombre entre 21.000 et 60.000 dans le monde.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

MÉTRO

Inventeur : **Charles Pearson** / Date : **1863** / Lieu : **Londre**

Que seraient les grandes villes comme Paris, Londres, New-York, Montréal et Tokyo sans leur métro ? Que feraient les citadins ? Eh bien, le premier métro aurait vu le jour en 1863 à Londres grâce à Charles Pearson, par la suite à Paris en 1900, en 1904 à New-York, en 1927 à Tokyo et, enfin, à Montréal en 1966. La ville détenant le plus de stations serait sans équivoque New-York avec ses 461 stations. Les premiers métros fonctionnaient à vapeur, à combustion de coke ou de charbon, ensuite à traction électrique pour enfin changer le tout pour le pneumatique dans les années 1930.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h11
Dohr	13h20
Asr	16h06
Maghreb	18h43
Icha	20h05

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1380 | Dimanche 25 septembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

CNAS-CLINIQUES PRIVÉES

2.555 interventions chirurgicales à cœur ouvert durant le 1^{er} semestre 2011



tions visant la prise en charge de 6.000 personnes atteintes de pathologies cardiaques et 1.500 nourrissons présentant des cardiopathies congénitales afin de mettre un terme aux souffrances des malades, résultant, notamment, des retards enregistrés dans les rendez-vous au niveau des hôpitaux européens et l'obtention du visa, causant ainsi la mort de certains cas. Avant la signature de ces conventions, le transfert des malades à l'étranger

Dans le cadre des conventions passées entre la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et les cliniques privées, 2.555 patients, tous âges confondus, ont subi une intervention chirurgicale à cœur ouvert durant le 1^{er} semestre 2011, a révélé la direction générale de la CNAS.

De plus, 350 interventions chirurgicales ont été réalisées sur des enfants présentant des malformations congénitales du cœur dont 250 au niveau d'Alger et le reste à l'Est du pays.

Toutes les interventions chirurgicales ont été effectuées au niveau de 11 cliniques privées à travers le territoire national dont 6 à Alger, 2 à Sétif et Annaba, 2 à Oran et une seule clinique à Ghardaïa.

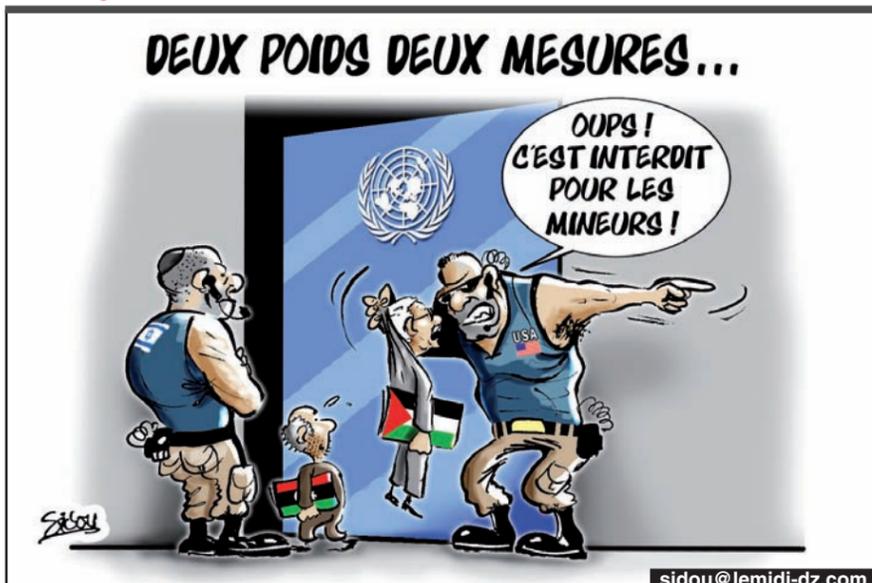
La CNAS a procédé, au cours de la dernière décennie, à la signature de conven-

tions visant la prise en charge de 6.000 personnes atteintes de pathologies cardiaques et 1.500 nourrissons présentant des cardiopathies congénitales, qui sont en liste d'attente, demeure élevé en raison du manque de structures.

Actuellement, seules la clinique de Bousmaïl relevant de la Cnas et deux cliniques privées prennent en charge ce type de chirurgie.

La clinique de Bousmaïl s'occupe, à elle seule, de 400 à 500 interventions par an alors qu'un même nombre de patients sont transférés à l'étranger pour recevoir les soins. Le ministère de la Santé délivre des visas d'entrée et de circulation aux spécialistes étrangers sur la base des rendez-vous arrêtés par les cliniques privées.

Très Libre



ATTAQUE TERRORISTE À BOGHNI Deux citoyens enlevés

PAR LOUNES BOUGACI

Deux citoyens ont été enlevés, dans la nuit de vendredi à samedi derniers, dans une attaque terroriste perpétrée dans la localité de Mechtras, dans la daïra de Boghni, à une quarantaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon des sources locales, il était environ 21 heures, vendredi, quand un groupe armé constitué d'une dizaine d'éléments et vêtus de treillis de la Gendarmerie nationale ont fait irruption dans un bar clandestin, très fréquenté et qui était bondé de monde en ce début de soirée. Les terroristes ont, d'abord, demandé aux clients de décliner leur identité, avant de délester ces derniers de tout leur argent et de leurs appareils de téléphone mobile. Après quoi, les assaillants ont fait sortir l'ensemble des clients et procédé, ensuite, au saccage et à l'incendie de l'immeuble où est situé le débit de boissons clandestin. Une panique générale s'est emparée des gens au moment et après cette attaque. Un client a sauté du premier étage et a été grièvement blessé. Il a été hospitalisé au niveau du CHU Nedir-Mohamed du chef-lieu de wilaya. Il semblerait aussi qu'une femme qui travaille dans le même

bar a été également blessée en tentant de s'enfuir. Les terroristes ont kidnappé, en partant, deux hommes qui étaient présents à l'intérieur du bar. Il s'agirait, selon des sources concordantes, d'un policier et d'un entrepreneur. Le policier, croyant qu'il avait affaire à de vrais gendarmes, a divulgué sa profession aux terroristes. Il semblerait aussi que le propriétaire du bar aurait été blessé lors de cette action terroriste. Nos sources indiquent qu'avant de prendre la poudre d'escampette, les individus armés ont tiré des rafales dans le ciel. Deux heures avant de s'en prendre au bar de Mechtras, le même groupe avait dressé un faux barrage sur le chemin de wilaya 147 reliant la commune de Mechtras à celle de Souk El Thenine. Tous les automobilistes qui empruntaient cette route à cette heure-ci ont été délestés de leur argent et de leurs objets de valeur, concluent nos sources. Une opération de recherche a été déclenchée par les services de sécurité au milieu de la soirée de vendredi dernier dans toute la région. Jusqu'à hier au milieu de l'après-midi, aucun détail supplémentaire n'a filtré au sujet des deux individus enlevés ni sur leur sort. L. B.

GRANDE-BRETAGNE

Plus de 15.000 visas d'entrée délivrés aux Algériens

Plus de 15.000 visas d'entrée en Grande-Bretagne sont délivrés chaque année aux Algériens, a indiqué, samedi à Alger, l'ambassadeur britannique à Alger, M. Martyn Roper. "Plus de 15.000 visas sont délivrés chaque année en Algérie et la procédure d'octroi de ce document dure moins de 15 jours", a précisé M. Roper lors d'une conférence de presse conjointe avec le président de l'Association nationale des échanges entre jeunes (ANEJ), organisée à la clôture des portes ouvertes sur la création de microentreprises, dont la Grande-Bretagne est partenaire. S'agissant des jeux Olympiques de 2012 en Grande-Bretagne, le diplomate britannique a conseillé aux Algériens désireux d'assister à cet événement sportif de "demander dès maintenant ce document via le Web". Il a, toutefois

souligné que des facilités pour l'obtention du visa sont accordées aux athlètes algériens participant aux jeux Olympiques. Interrogé sur les relations algéro-britanniques, M. Roper a relevé l'existence entre les deux pays d'une coopération "étroite" dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, de la défense et de l'énergie. "Au plan commercial, les gouvernements algériens et britanniques ont décidé de renforcer leurs relations", a-t-il dit, soulignant que plusieurs délégations d'hommes d'affaires visiteront l'Algérie dans les mois à venir. Il a précisé qu'une mission économique composée d'hommes d'affaires viendra la semaine prochaine à Alger, ajoutant que trois autres groupes d'opérateurs économiques seront en Algérie en octobre, novembre et janvier.

BOUMERDÈS

Deux malfaiteurs arrêtés dans la commune des Issers

Deux malfaiteurs spécialisés dans le vol de voitures et d'appartements ont été arrêtés par les services de la police de la circonscription administrative des Issers, à 23 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources locales. L'un d'entre eux est spécialisé dans les agressions et vol à l'arme blanche. Il s'agit du dénommé W. A. dont l'âge ne dépasse pas les 28 ans, un repris de justice et originaire de la même localité. Ce dernier a été arrêté suite aux enquêtes enclenchées récemment par les mêmes services et ce, suite aux dépôts de plusieurs plaintes de citoyens ayant fait l'objet d'agressions. Il a été mis sous mandat de dépôt par le tribunal de Bordj Ménaïel. Quant au deuxième inculpé, il s'agit du dénommé M. S., 29 ans, et repris de justice. Ce dernier a été arrêté au

niveau de sa localité natale du village agricole de Laâbid suite une plainte qui avait été déposée par un citoyen à qui le malfaiteur avait volé sa voiture usant de l'arme blanche. La victime était à bord d'une voiture de marque Hyundai lorsque le dénommé M. S. le surprit à l'aide d'un sabre en lui demandant de descendre de la voiture. L'agresseur s'est enfui, ensuite par la voiture, vers une direction inconnue. Notons que le dénommé M. S. a été condamné, par le passé, par le tribunal criminel de Boumerdès, pour agression et vol par effraction. Selon des sources, l'agresseur était en compagnie d'un autre individu, armé également d'une épée. Les deux inculpés ont été mis sous mandat de dépôt par les instances judiciaires de la circonscription de Bordj Ménaïel.

T.O

DELLYS

Un cétacé échoue sur la côte

Un cétacé a échoué récemment sur les côtes de la plage de Dellys à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources locales. Ce bélouga, d'un mètre de long et qui pèse de 30 kg, vit, selon nos sources, en groupe dans les hautes mers. Une équipe spécialisée se serait rendue sur les lieux pour identifier le cétacé, ajoute-on. Notons que plusieurs espèces maritimes avaient échoué, ces dernières années, sur la côte de Dellys. En mois de septembre de l'année écoulée, quatre dauphins de l'espèce Stenella Coeruleoalba, de 1,90 mètres et pesant près de 100 kg, avaient échoué sur les mêmes côtes.

T.O